

Clamart INFOS

N°114
DÉCEMBRE
2012

le magazine de la ville et de ses habitant-e-s • www.clamart.fr

SIGNATURE DES PREMIERS EMPLOIS D'AVENIR PAGE 15

STABILISATION DES TAUX D'IMPÔTS LOCAUX PAGE 16

MÉMOIRE : L'ATTENTAT MANQUÉ DU PETIT CLAMART PAGE 33



mairie de
Clamart

> PAGE 10

Joyeuses fêtes !



1 // Agir pour Clamart



- À la une** • Joyeuses fêtes à Clamart ! • p.10
- Focus** • Emplois d'avenir : Clamart innove • p.15
- Actualités** • Visite de Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur • p.19
- Éco-ville** • Plan Neige : objectif sécurité • p.20
- Travaux** • Enquêtes publiques : PLU et A 86 • p.21
- Citoyenneté** • Noël dans les maisons de quartier • p.23

2 // Vous faites Clamart



- Initiatives** • Emploi : rétrospective 2012 • p.26
- Commerce** • Noël chez vos nouveaux commerçants • p.27
- Sport** • Quatre stages d'hiver à l'EMS • p.29
- Carnet** • Anniversaires à Morambert • p.30
- Nos aînés** • Ateliers : eh bien dansez maintenant ! • p.31
- Mémoire** • L'attentat manqué du Petit Clamart • p.33
- Tribunes** • Libre expression • p.34

3 // Bouger à Clamart



- Médiathèques** • Contes des Mille et Une Nuits • p.38
- Théâtre** • Marionnettes et jonglage pour toute la famille • p.39
- Cinéma** • Séance coup de cœur *Main dans la main* • p.40
- Conservatoire** • Honneur au piano • p.41
- Rendez-vous** • L'agenda du mois de décembre • p.43
- Vie associative** • Expositions, conférences et concerts • p.45

// Pratique • Petites annonces • Numéros utiles • Menus des écoles • p. 49

CLAMART INFOS • DÉCEMBRE 2012 • N°114 • **le magazine de la ville et de ses habitant-e-s** • N° ISSN : 1241-6487

• Directeur de la publication : Philippe Kaltenbach, Sénateur-Maire de Clamart • Codirectrice de la publication : Émilie Anstett-Sinigaglia • Directrice de la communication : Christine Delsol • Rédactrice en chef : Cécile Bouché • Comité de rédaction : Yasmine Grandi et services municipaux • Iconographie : Laurence Louvet, Anja Simonet, Antonio Pedalino, Jérémie Brudieux et autres auteurs • Pigiste : Laetitia Delouche • Conception : Maya Carrasco • Mise en pages et infographie : Scoop Communication • Graphisme et infographie : Christine Laurent et Élise Guignot • Impression : Le Réveil de La Marne • **Imprimé sur papier provenant de forêts éco-gérées, avec des encres végétales** • Publicité : Micro 5, Thierry Cohen au 06 25 23 65 66 • Distribution : ISA PLUS • Consultez le site de votre ville : www.clamart.fr • Courriel : webmaster@clamart.fr



Certifié PEFC
Provient de forêts gérées durablement
www.pefc-france.org

Le Maire,
Philippe
Kaltenbach,
lors de l'édition
2011 de Clamart
sur Glace,
accompagné de
Laurent Lehoux,
conseiller
municipal
délégué au
Sport et Pierre
Ramognino,
adjoint au maire.



Bonnes fêtes à toutes et à tous

En cette fin d'année, la ville revêt ses habits de lumière. Cette période des fêtes est toujours l'occasion de partager des moments chaleureux et conviviaux en famille ou entre amis.

Les places illuminées de Clamart accueilleront la troisième édition de Clamart sur Glace. Place de la Mairie, petits et grands pourront à nouveau s'essayer aux sports de glisse sur une patinoire 100% écologique. Place Aimé Césaire, les enfants découvriront les joies des acrobaties sur la collection de trampolines installés à proximité des boutiques du quartier commercial Les Hauts de Clamart, et croiseront peut-être le Père Noël au détour d'un stand sur le nouveau marché !

Propice aux festivités, cette période doit être aussi celle de la solidarité. De plus en plus de Français subissent malheureusement la précarité et chacun, à sa manière, a un rôle à jouer pour venir en aide et apporter un peu de réconfort aux plus fragiles. Donner de son temps, au sein par exemple de l'une des nombreuses associations de solidarité clamartaises, est bien souvent la plus belle chose que l'on puisse offrir.

Au service des Clamartois

Depuis plus de dix ans, je travaille au service des Clamartois. Je m'efforce au quotidien de répondre à leurs attentes avec lucidité. Vous avez peut-être pu remarquer que certains sujets locaux font débat, parfois même jusqu'au sein de la majorité municipale.

C'est avant tout le signe de la vitalité démocratique à Clamart, et si je suis à l'écoute de chacun, il m'appartient de prendre des décisions pour le bien-être des habitants.

La question des caméras mobiles illustre assez bien le pragmatisme qui caractérise mon engagement pour Clamart. Entre le tout sécuritaire et le laxisme, j'ai souhaité proposer des solutions concrètes et, surtout, adaptées à la réalité du terrain. Il en va de même pour la tolérance pour stationner sur chaussée devant les bateaux que j'ai soutenue, afin de limiter les problèmes de stationnement, communs à toutes les villes de proche banlieue. Si la politique municipale est tournée vers le développement des transports en commun, il faut en effet aussi tenir compte de la réalité des transports individuels, qui demeurent indispensables pour nombre de Clamartois.

Loin des logiques partisans, mon objectif est toujours resté le même depuis 2001 : proposer des solutions réalistes et équilibrées pour améliorer le quotidien des habitants et préparer la ville aux défis futurs qui l'attendent.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Philippe KALTENBACH,
Votre Sénateur-Maire

www.philippekaltenbach.com

<http://facebook.com/philippe.kaltenbach>

SEMAINE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Vaste sujet que les «Droits à l'essentiel» pour cette Semaine de solidarité internationale. Clamart s'est penchée sur le thème de l'eau, cet or bleu objet de toutes les attentions sur la planète. Le Sénateur-Maire, Philippe Kaltenbach, et son adjointe à la coopération décentralisée Françoise Morgère ont salué la participation dynamique des Clamartois et des associations, preuve de la vivacité de la solidarité internationale dans notre ville.



DU 17 AU 24 NOVEMBRE

Le Clam'Festival aux couleurs de l'Arménie a confirmé le succès de la soirée de clôture, orchestrée de main de maître par l'association Dire le Monde.

VACANCES : LOISIRS EN FOLIE !

✓ Les animateurs des accueils de loisirs ont une fois de plus fait preuve de créativité lors des vacances de la Toussaint. Chasse aux trésors, chorégraphies et jeux géants ont ravi les petits vacanciers clamartois. Surprise : les fées et lutins se sont parfois invités jusque dans les assiettes !



DU 29 OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE



VENDREDI 16 NOVEMBRE

NOUVELLE COMMISSAIRE

▲ Au terme d'une cérémonie officielle sur la place de la mairie, la nouvelle Commissaire Élise Sadoulet a été intronisée par Jean-Pierre Guardiola, sous-préfet d'Antony. Elle remplace Philippe Ricci à la tête du commissariat de Clamart qui couvre également la commune du Plessis-Robinson. Le Sénateur-Maire, Philippe Kaltenbach, lui a souhaité la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

DU 19 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE



^ Les visites préparatoires ont eu lieu en octobre dans les sept quartiers en présence du Maire, des élus et des services municipaux, afin de recueillir sur le terrain les questions des habitants.

RÉUNIONS PUBLIQUES DU MAIRE

Avec la fin d'année sonne l'heure du bilan municipal dans les sept quartiers de Clamart. Le Maire, Philippe Kaltenbach, a présenté le compte-rendu annuel de mandat de l'équipe municipale et les projets futurs pour Clamart. L'occasion d'échanger avec les Clamartois sur leurs préoccupations et leurs souhaits pour l'avenir de la ville.



^ Le micro était ouvert aux questions des habitants.

TEMPS DE MÉMOIRE

De la Toussaint à l'Armistice de la Première Guerre mondiale, le mois de novembre rend hommage à la mémoire des disparus.

Le cortège composé d'anciens combattants, d'élus et de petits Clamartois a commémoré le 94^e anniversaire de l'Armistice de 1918, en présence de Philippe Kaltenbach et de Gérard Aubineau, adjoint en charge des Anciens Combattants.

DIMANCHE 11 NOVEMBRE



JEUDI 1^{ER} NOVEMBRE



Jour de la Toussaint devant le Khatchkar : les élus et la communauté arménienne de Clamart se sont recueillis en hommage aux victimes du génocide arménien de 1915.

CONCERT ROUGE KIWI

✓ Inspirés par l'exposition du photographe Yannick Vallet, les jeunes musiciens clamartois du groupe Rouge Kiwi ont donné un concert unique au centre Albert Chanut.

SAMEDI 17 NOVEMBRE



SOUVENIR DE L'ATTENTAT MANQUÉ DU PETIT CLAMART

Le 22 août 1962, la France entière entend parler de Clamart lorsque le général de Gaulle échappe à une violente fusillade contre sa DS 19 (voir Mémoire p.33). Le Sénateur-Maire, Philippe Kaltenbach, a inauguré l'exposition consacrée au 50^e anniversaire de cet événement historique, en présence d'élus du Conseil municipal, dont Jean-Marc Seyler et Gérard Aubineau.

SAMEDI 24 NOVEMBRE



^ Une plaque commémorative a été posée avenue du Général de Gaulle.

SAMEDI 24 NOVEMBRE



NUIT DE LA MARIONNETTE

< Événement unique sur la planète marionnettes, cette nuit a révélé de belles trouvailles dans le monde merveilleux du théâtre d'objets. Pour cette 4^e édition, les curieux sont venus en nombre explorer le théâtre Jean Arp, à la découverte de créatures tantôt énigmatiques, tantôt féeriques.

TURBULENCES, 4^E ÉDITION

Sur les mémoires ouvrières, l'événement culturel « *Turbulences* » a retracé des parcours de vie au travail, comme ici lors de la rencontre avec Arezki Amazouf, ancien des usines Renault, autour de l'exposition « Mémoires de Renault Billancourt ».



DU 3 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE



MARCHÉ DE NOËL

Scintillant et chaleureux : le marché de Noël avait annoncé la couleur cette année ! Réchauffés par les dégustations de croustillons et de pommes d'amour et éblouis par la déambulation féerique de la Princesse des Glaces : les Clamartois ont oublié les frimas de l'hiver le temps d'une promenade au centre-ville. Le Maire, Philippe Kaltenbach, a souhaité la bienvenue aux artisans venus de toute la France proposer des idées de cadeaux originales.



FUTUR SKATE PARK

Réunis en comités de pilotage depuis février dernier, les jeunes skateurs de la ville ont assisté à la réunion publique sur le skate park en présence du Maire. Des propositions de nom, de modules, d'horaires et deux esquisses de la future structure ont été présentées aux participants.

CONCOURS PHOTO

> Les lauréats du premier concours photo « Zoom sur Clamart » ont été récompensés par Philippe Kaltenbach et Émilie Anstett, conseillère municipale déléguée à l'Office de Tourisme. « Regard métallique sur l'Hôtel de ville » a valu le 1^{er} prix à Bernard Morel.



PUB 1

// Agir pour Clamart

> Clamart fête l'hiver

PAGE 10



• SOMMAIRE •

À la une • Joyeuses fêtes à Clamart ! • p.10

Focus • Premiers Emplois d'avenir du 92 • p.15

Actualités • Visite de Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur • p.19

Éco-ville • Plan Neige : objectif sécurité • p.20

Travaux • Enquêtes publiques : PLU et A 86 • p.21

Citoyenneté • Noël dans les maisons de quartier • p.23



Trois jeunes démarrent leur vie professionnelle avec un Emploi d'avenir à la mairie de Clamart. **PAGE 15**



Clamart sur glace, 3

► Les réjouissances de l'hiver sont de retour... Les étals multicolores du marché de Noël ont laissé place aux nouvelles illuminations rouge et argent dans les rues. Pour sa 3^e édition, Clamart sur Glace associe continuité et nouveauté : en plus de la traditionnelle patinoire au centre-ville, des trampolines et deux parcours aventure seront installés place Aimé Césaire. Couvrez-vous bien et à vous les loisirs d'hiver en famille !

• LE CHIFFRE •

200 m²
de glace
synthétique
pour les patineurs
expérimentés ou
débutants
du 22 décembre
au 6 janvier.

Parce qu'il est primordial de se réchauffer pour affronter les premiers frimas hivernaux, la ville de Clamart vous propose des activités dignes des stations de montagne pendant toutes les vacances de Noël : avis aux amateurs de glisse et de frissons, patinoire et trampoline sont au programme !

Patinoire écologique

Au pied de l'hôtel de ville, la patinoire qui a fait le succès de Clamart sur Glace reprend du service pour la troisième année consécutive. Des patins à glace et des casques de protection sont

fournis gratuitement, pensez juste à apporter vos gants pour vous protéger les mains. Bien équipés, vous voilà partis pour un tour de patinage ! Les enfants des accueils de loisirs viendront s'essayer au patinage artistique et au hockey sur glace ; peut-être l'occasion de voir naître une passion pour ces sports de glisse ? Pas de crainte pour les frileux : en glace synthétique autolubrifiée, le revêtement de cette patinoire a le même aspect et la même glisse que la glace, sans le froid. Grâce à ce procédé écologique, la consommation énergétique est bien plus économe. Révisez votre

technique et soignez votre style car avec la qualité de l'affûtage des patins, la glisse est garantie ! Pour tous les niveaux, du néophyte au patineur confirmé, des animateurs sportifs seront là pour prodiguer des conseils. Les tout-petits, accompagnés d'un adulte jusqu'à 7 ans, pourront glisser aussi grâce aux chaises-luges.

Trampoline et acrobatie

Place Aimé Césaire, parcours aventure et trampolines attendent les vacanciers avides de sensations fortes. Toute une collection de trampolines fera le bonheur des amateurs de figures

+NET Retrouvez toutes les infos sur www.clamart.fr



e édition

Place de la mairie, la patinoire attend vos plus belles figures pendant toutes les vacances de Noël.

acrobatiques en tous genres et de sensations de légèreté. Pour les amateurs d'équilibre, deux parcours d'agilité avec différents obstacles à franchir, un spécialement réservé aux 3-6 ans et un pour les plus de six ans, seront le défi de ces vacances de Noël. Entre deux emplettes dans les boutiques du quartier commercial Les Hauts de Clamart, les enfants pourront s'amuser et rebondir dans tous les sens. Un bon moyen de finir l'année 2012 et de démarrer 2013 en toute décontraction ! //



HORAIRES

Ouvert au public de 13h à 19h du lundi au dimanche

Du lundi au vendredi : priorité aux accueils de loisirs de 10h à 12h

NB : fermeture de 12h à 13h

Inauguration samedi 22 décembre :

> place Aimé Césaire à 15h

> place de la mairie à 16h

BALADES CLAMARTOISES

Ce n'est pas parce que l'hiver a pointé le bout de son nez, accompagné des températures les plus basses, qu'il ne faut pas mettre son propre nez dehors. Bien emmitoufflé, sortez affronter la saison froide avec énergie et redécouvrez votre ville sous un nouveau jour. Ouvrez grands vos yeux : les rues s'illuminent et la forêt scintille pour vous en mettre plein la vue !

Rues lumineuses

Depuis fin novembre, les décorations de Noël ont fait leur apparition dans les rues de Clamart. La rue piétonne, recouverte d'un drapé de petites ampoules, s'est muée en un tunnel lumineux. Partout dans la ville, les formes géométriques multicolores ornent les lampadaires et surplombent les rues. Dans leurs vitrines richement décorées, les commerçants participent eux aussi à cette apogée des lumières. Profitez-en, cet éclairage scintillant à la nuit tombée n'est qu'éphémère...

Bois de Clamart en hiver

Du parc forestier à l'étang de Trivaux, la forêt a changé de déguisement comme à chaque nouvelle saison. Avec ses arbres sans feuilles, ses prairies recouvertes de givre au petit matin et ses allées tout de blanc vêtues dès les premières chutes de neige, le bois de Clamart est méconnaissable. Venez respirer au grand air malgré le froid, au cours d'une vivifiante promenade en forêt. N'hésitez pas à rendre visite à l'Office de tourisme qui vous indiquera les incontournables du bois de Clamart et vous fournira plans et dépliants pour explorer en toute sérénité la nature qui vous entoure. En route, pour que la pierre aux moines et l'anémomètre n'aient plus de secrets pour vous !

➤ Office de Tourisme
22, rue Paul Vaillant-Couturier
01 46 42 17 95



CLAMART SUR GLACE



du **22 déc.**
au **6 jan.** 2013

Trampolines
Place Aimé Césaire

Patinoire
Place de l'Hôtel de Ville

ANIMATIONS GRATUITES

Pour tout public

OUVERT TOUS LES JOURS

• Du lundi au vendredi : 10h > 12h / 13h > 19h

• Week-end & jours fériés : 13h > 19h

Priorité aux accueils de loisirs

du lundi au vendredi de 10h à 12h

Infos : 01 41 09 78 90 - www.clamart.fr



mairie de
Clamart

Noël sur les marchés

Les fêtes de fin d'année approchent, synonymes de repas conviviaux et festifs. Pour honorer cette saison des tables bien garnies, les trois marchés de Clamart vous attendent avec des produits et spécialités de qualité pour tous les goûts.

Élaborer un menu qui plaise à toute la famille, facile à cuisiner et pas trop dispendieux peut parfois prendre l'allure d'un véritable casse-tête... Avez-vous pensé à demander conseil à vos commerçants ? Facilitez-vous la vie en faisant vos achats à côté de chez vous, et épargnez-vous les embouteillages des zones commerciales. À Clamart, les commerçants se mettent à l'heure de Noël pour approvisionner vos tables de réveillon et inspirer vos idées cadeaux.

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES DES MARCHÉS :

Aimé Césaire
19 et 21 décembre
jusqu'à 19h30

Trosy
24 et 31 décembre
jusqu'à 15h

Nouveau marché Aimé Césaire

Sur la place Aimé Césaire, le nouveau marché sera ouvert jusqu'à



Les marchés du Trosy et de La Fourche ont maintes fois reçu la visite du Père Noël : cette année, c'est au tour du marché Aimé Césaire.

19h30 les mercredi 19 et vendredi 21 décembre et le Père Noël se promènera parmi les stands. Pour ajouter à la féerie, un manège sera installé pour les petits sur la place pendant toutes les vacances de Noël. Pour les grands, des sacs cabas aux couleurs de votre marché seront à gagner.

À l'heure de faire vos courses pour les repas de fêtes, venez

rencontrer les nouveaux commerçants du marché du Haut Clamart. Ghislain à la boucherie-charcuterie traditionnelle, Christine côté poissonnerie, Claude le traiteur antillais, Hassan aux fruits & légumes, Graziella votre fleuriste et tous les commerçants non alimentaires vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année ! //

Noël solidaire

Parce qu'à l'heure où tout le monde festoie en famille, la solitude et la précarité se font plus douloureuses, n'oubliez pas qu'un petit geste peut apporter secours et réconfort aux plus démunis.

Les associations de solidarité œuvrant pour le soutien aux Clamartois en difficulté (voir *Clamart Infos* 113, novembre 2012) recherchent des bénévoles. Votre contribution la plus précieuse : donner de votre temps. Pour partager un moment, une heure ou une journée, votre présence compte. Vous pouvez soutenir un jeune en difficulté scolaire, accompagner une personne âgée dans ses déplacements ou servir un repas de réveillon.

Avis aux généreux donateurs : sachez que vous bénéficiez d'une réduction d'impôts à hauteur de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Cette défiscalisation peut aller jusqu'à 75 % pour les dons aux associations qui fournissent gratuitement repas, soins ou logement à des personnes en difficulté. N'hésitez pas à donner un coup de pouce aux associations de solidarité, votre aide sera toujours la bienvenue pour apporter réconfort et chaleur humaine aux personnes seules et aux familles en situation de précarité (voir Contacts ci-contre).

•CONTACTS•

Croix-Rouge : 01 46 32 12 14

Entraide scolaire amicale : 01 46 38 98 60

Petits Frères des pauvres : 01 46 62 65 25

Restos du cœur : 01 46 01 50 73

Secours catholique : 01 46 48 07 53



Jeux, spectacles et déguisements étaient au programme des Goûters du Cœur organisés en partenariat avec les Restos du Cœur en décembre 2011.

Emplois d'avenir : signez ici

Mesure phare du gouvernement pour lutter contre le chômage des moins de 25 ans, les premiers Emplois d'avenir dans les Hauts-de-Seine ont été signés à Clamart. Trois jeunes Clamartois font leur entrée dans la vie active pour une durée de trois ans, au sein de la mairie.

La loi créant les Emplois d'avenir, destinés à faciliter la qualification et l'insertion professionnelle des jeunes, a été publiée au *Journal officiel* du samedi 27 octobre 2012. Subventionnés par l'État à hauteur de 75 % du SMIC, les Emplois d'avenir sont destinés aux 16-25 ans pas ou peu qualifiés. Clamart est la première ville du Département à appliquer cette mesure clé du programme de François Hollande.

Cérémonie officielle

Lundi 12 novembre dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, les trois premiers Emplois d'avenir alto-séquanais ont été recrutés par Philippe Kaltenbach, Sénateur-Maire de Clamart. « *L'occasion nous est donnée de proposer à ces jeunes un emploi*

dans nos services municipaux, c'est tout naturellement que nous la saisissons. Je me félicite d'une telle mesure que j'ai par ailleurs votée au Sénat », a déclaré le Maire, Philippe Kaltenbach.

Emploi et formation

Les Emplois d'avenir s'adressent en priorité aux recruteurs publics (collectivités territoriales, entreprises publiques et associations) et concernent des activités d'utilité sociale ou environnementale ou à fort potentiel de création d'emplois. Dans les six mois à venir, la Mairie envisage de créer une dizaine de contrats d'avenir dans les secteurs Espaces verts, Petite Enfance ou Bâtiments municipaux. En sus de l'embauche, la Ville prend en charge la formation de ces jeunes employés.



La lutte contre le chômage des jeunes Clamartois constitue une priorité pour la municipalité. En partenariat avec la mission locale Archimède, les services municipaux se mobilisent pour aider les jeunes à s'insérer dans le monde du travail. Par le biais de formations, de forums et de mises en relation avec les entreprises locales, la vie professionnelle ouvre ses portes à la jeunesse clamartoise. //

Contrats d'avenir à la mairie : lundi 12 novembre, Philippe Kaltenbach a signé l'embauche de trois jeunes Clamartois.

TROIS JEUNES D'AVENIR

Aujourd'hui, ce sont trois Clamartois, âgés de 19 à 23 ans, qui font leur entrée dans la vie active au sein de la mairie de Clamart pour une durée de trois ans.

> Nicolas, 21 ans, titulaire d'un BEP d'apprenti jardinier et sans emploi depuis 2010, intègre le service des Espaces verts. Formé au management des affaires sociales et caritatives, il a l'objectif d'ouvrir à terme une structure de réinsertion telle que l'association Espaces.



> Sandrine rejoint le service Finances comme agent comptable en remplacement d'un départ à la retraite. Âgée de 23 ans, elle a suivi une formation d'assistante comptable. Avant d'être recrutée par la Mairie, elle recherchait un poste depuis février 2012.



> Fannie, 19 ans, a suivi une grande partie de sa scolarité au collège des Petits Ponts. Diplômée d'un BEP Sanitaire et social, elle est désormais employée comme agent technique à la crèche Sainte-Émilie.

EN BREF

HANDICAP ET LOISIRS

- **Théâtre Jean Arp** : création chorégraphique « Valse en trois temps » **dimanche 27 janvier**. Inscrivez-vous du **10 décembre au 7 janvier**. Tarif : 12 € / personne en situation de handicap et un accompagnateur.
- **Nouveautés au CSC Pavé Blanc** :
• Atelier « Arts plastiques ».
• Groupe de parole pour les parents d'enfants en situation de handicap, lieu de partage d'expériences, d'écoute réciproque, d'échanges et de réflexion.

• PLUS D'INFOS •

M^{me} Boulenger, coordinatrice Handicap

► 01 41 23 05 11

Impôts locaux : les taux

► La Ville de Clamart confirme pour la 4^e année consécutive la stabilité de ses taux d'impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties), qui restent de surcroît inférieurs à la moyenne nationale. Définition, taux, calcul : revue de détails pour mieux comprendre vos feuilles d'impôts locaux.

TAXE D'HABITATION 2012 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS									
Éléments de calcul		Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement				
Valeur locative brute ❶		3254		3254	3254				
Valeur locative cadastrale		5364		5364	5364				
❷		15 %		15 %					
❷		20 %		20 %					
❷		25 %		25 %					
❷		%		%					
❷		%		%					
Base nette d'imposition ❸		3254		3254	3254				
Taux d'imposition 2012		14,8 %	%	6,74 %	0,411 %				
Cotisations 2012 ❹		482		219	14	Total des cotisations 715			
Taux d'imposition 2011		14,8 %		6,74 %	0,355 %				
Rappel cotisations 2011									
Variation en valeur						Taux de gestion ❺			
Variation en pourcentage		%		%	%	+ 22			
Établissements de services (2012/2011) ❻		Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Prélèvement pour base brute ❻			
❷									
❷									
❷						Prélèvement sur revenus accessoires ❷			
❷						+ 11			
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2011 ET 2012									
ANNEE 2011		ANNEE 2012		En valeur	En pourcentage	Prélèvement selon le revenu ❷			
1er Cotisations					%				
2e Allègements					%				
3e = 1e - 2e Somme à payer					%				
LOCALS TAXÉS - NOMBRE ❶									
Taux global 2009 corrigé ❷		Identifiant	Nature	DF	APF	Y1, revalorisation	Montant de votre impôt 748		
22,11 %		MAISON			H	3254			
Cotisation référence 2009 ❸									
- La taxe spéciale d'équipement comprend la TSE, Grand Paris pour 10 €.									
- Il n'est pas possible d'éditer l'évolution de vos cotisations.									
MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2012 ❷									
Compte tenu de votre déclaration ou de votre situation, vous n'avez pas de contribution à payer pour cette habitation.									

TAXE D'HABITATION

Définition

La taxe d'habitation est établie d'après la situation au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, au nom des personnes physiques ou morales qui ont la disposition ou la jouissance à titre privatif de locaux imposables.

Encaissée pour le compte de la Ville et de la communauté d'agglomération Sud de Seine, elle contribue au financement des services rendus aux habitants et des équipements collectifs

Taux

14,8 % : Une stabilisation remarquable (taux inchangé depuis 2009), alors que la plupart des villes voisines ont augmenté leur taux sur la même période.

Calcul

Montant de la taxe d'habitation =
taux communal x base d'imposition

> Taux communal : 14,8 %

> Base d'imposition : valeur locative cadastrale. Déterminée par les services de l'État, après le concours de la commission communale des impôts directs, elle tient compte de la situation et l'état du logement, la surface des dépendances... Elle a été augmentée par l'État de 1,8 % en 2012. //

① **Valeur locative** : calculée par le service du cadastre, revalorisée de 1,8 % en 2012 par un vote du Parlement.

② **Abattements** : votés par le Conseil municipal, ils sont au maximum légal à Clamart.

③ **Taux communal** : stable depuis 2009.

④ **Taux intercommunal** : remplace la part départementale et compense en partie la perte de la taxe professionnelle.

⑤ **TSE, Taxe spéciale d'équipement** : elle comprend depuis 2011 une nouvelle taxe supplémentaire pour le Grand Paris Express, qui s'ajoute à la taxe pour l'Établissement public foncier (créée par le Conseil général).

⑥ **Allègements** : liés aux revenus annuels, ils peuvent varier d'une année sur l'autre.

⑦ **Contribution à l'audiovisuel public** : redevance TV, à acquitter en même temps que la taxe d'habitation depuis 2005.



• L'INTERVIEW •

PHILIPPE WALDTEUFEL,
adjoint au maire
chargé des Finances

Comment la Ville parvient-elle à garantir des taux stables de taxes foncière et d'habitation depuis 4 ans ?

Difficilement ! Cette stabilité est pour nous un engagement impératif. Jusqu'à présent, l'évolution des bases des impôts locaux et une faible mise à niveau des tarifs ont suffi à équilibrer les dépenses, qui sont gérées très strictement, de façon à maintenir à bon niveau le solde, qui constitue notre capacité d'autofinancement. Mais la crise n'épargne pas Clamart...

Y a-t-il du nouveau en matière de fiscalité à Clamart ?

Oui, pour les habitants d'une part, un allègement ciblé : le Conseil municipal a voté un abattement de 10 % sur la taxe d'habitation, au bénéfice des ménages qui incluent une personne handicapée.

Pour les entreprises d'autre part : nous modulons désormais, à l'échelle de Sud de Seine, la base minimum de la contribution foncière en fonction du chiffre d'affaires. Un mot au sujet de la « taxe spéciale d'équipement » figurant sur les feuilles d'imposition. La rocade « Grand Paris Express », que cette taxe vise à financer, progresse : la mise en service du tronçon sud, y compris la gare desservant Clamart, nous est promise dès 2018.

restent stables

OÙ SE RENSEIGNER SUR LA VALEUR LOCATIVE DE SON LOGEMENT ?

☒ Centre des Impôts Fonciers des Hauts-de-Seine sud - Bureau du cadastre
85 rue Henri Barbusse - 92020 Nanterre Cedex

☒ Hôtel des Impôts - Secteur d'assiette
- 1 place d'Alembert - 92130 Issy-les-Moulineaux

TAXE FONCIÈRE

Définition

La taxe foncière est un impôt local dû chaque année par les propriétaires d'un bien immobilier. Essentiel à la vie de la ville, son produit finance les services publics et les équipements collectifs.

Taux

15,9 % : En 2012, le taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) s'établit au même taux qu'en 2009, 2010 et 2011.

Calcul

Montant de la taxe foncière =

taux communal x base d'imposition

> Taux communal : 15,9 %

> Base d'imposition : valeur locative cadastrale. Calculée par les services de l'État, elle dépend de l'adresse des biens immobiliers. Sa revalorisation a été fixée forfaitairement à + 1,8 % par décision du Parlement. //

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement (2)	Taxe sur les ordures ménagères (3)	Total des cotisations
Propriétés bâties							
Taux 2011	15,90 %	%	%	7,08 %	0,362 %	6,29 %	
Taux 2012	15,90 %	%	%	7,08 %	0,316 %	6,39 %	
Adresse	AV JEAN BAPTISTE CLEMENT						
Base	2341			2341	2341	2341	
Cotisation	372			166	7	150	695
Adresse							
Base							
Cotisation							
Cotisations 2011	366			163	8	145	
2012	372			166	7	150	
Variation en % (2)	+1,64 %	%	%	+1,84 %	-12,50 %	+3,45 %	
non bâties							
	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Taxe additionnelle (2)	Taxe spéciale d'équipement (2)	Chambre d'agriculture	
Taux 2011	15,84 %	%	0,944 %	10,49 %	0,868 %	4,28 %	
Taux 2012	15,84 %	%	0,944 %	10,49 %	0,778 %	4,20 %	
Base	625		625	625	625	625	

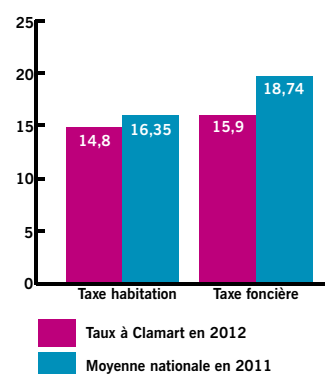
❶ **Taux communal** : stable depuis 2009.

❷ **Valeur locative** : calculée par le service du cadastre, revalorisée de 1,8 % en 2012 par un vote du Parlement.

❸ **Taxe d'ordures ménagères** : versée à la communauté d'agglomération Sud de Seine.

❹ **TSE, Taxe spéciale d'équipement** : elle comprend depuis 2011 une nouvelle taxe supplémentaire pour le Grand Paris Express, mise en place par le gouvernement, qui s'ajoute à la taxe pour l'Établissement public foncier (créée par le Conseil général).

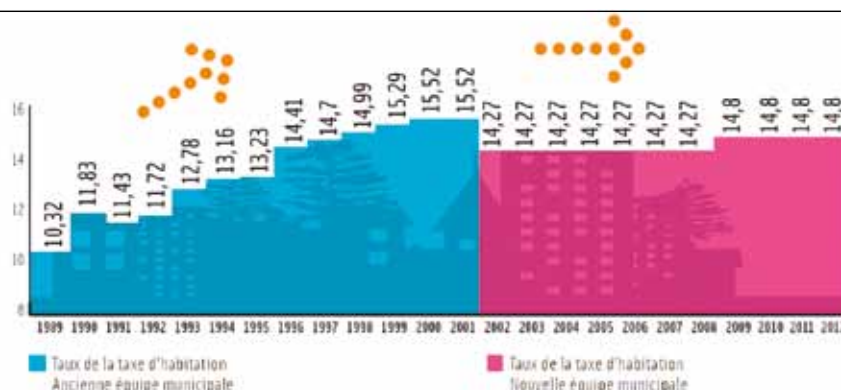
DES TAUX INFÉRIEURS À LA MOYENNE NATIONALE



Débat d'orientation budgétaire : présentation publique mardi 11 décembre à 20h30 - Maison des sports

ÉVOLUTION DE LA TAXE D'HABITATION

■ Taux de la taxe d'habitation Nouvelle équipe municipale
■ Taux de la taxe d'habitation Ancienne équipe municipale



Dernière des Hauts-de-Seine en 2001 avec le taux de TH le plus élevé du département, en 2012 Clamart se situe désormais à la 22^e place (sur 36 communes). Entre 2001 et 2012, le taux de TH a diminué de 5 % à Clamart.



« Puis-je voir
votre carte
officielle ? »

CONSEILS DE PRUDENCE

- Avant d'ouvrir votre porte, utilisez systématiquement l'entrebâilleur et le judas et exigez la carte professionnelle. En cas de refus ou si vous avez le moindre doute, ne laissez entrer personne.
- Si vous faites entrer une personne chez vous, sollicitez la présence d'un voisin. Suivez le visiteur dans tous ses déplacements.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout objet de valeur.
- N'hésitez pas à composer le 17 si vous constatez des individus suspects.

Escroqueries : tous attentifs

Face à la recrudescence des vols à la ruse et à la fausse identité, le Commissariat de Clamart met en garde les habitants. De simples mesures de sécurité vous épargneront les abus de confiance d'escrocs peu scrupuleux.

L'histoire se répète trop souvent... Des personnes âgées signalent régulièrement la visite de faux agents de la mairie, suivis par de faux policiers qui prétendent venir interpellier les premiers et en profitent pour dérober des objets.

Attention aux faux agents

Toute personne se présentant à votre domicile au nom d'une institution ou d'une société (employé du gaz, de l'électricité, plombiers, etc.) doit pouvoir présenter une carte officielle. Que ce soit pour vérifier votre compteur, vos tuyaux, ou vendre un

calendrier : exigez de voir leur carte professionnelle.

Si vous êtes victime d'un vol :

- appelez immédiatement le 17 ;
- ne touchez à rien pour que la police technique et scientifique effectue des relevés de traces ;
- notez sur un papier tous les détails qui vous reviennent sur les auteurs du vol, afin de ne rien oublier, et listez les objets dérobés. //

► Pour obtenir l'intervention d'un équipage de police dans les meilleurs délais, composez le 17 (Commissariat de Clamart).

EN BREF

GARE AU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone reste la première cause d'intoxication en France : en 2011, 1 900 victimes ont été hospitalisées d'urgence. Gaz incolore, inodore et non irritant, il est indétectable par l'homme et peut être mortel en moins d'une heure. La majorité des accidents surviennent l'hiver, car ce gaz résulte d'une mauvaise combustion des appareils de chauffage. Suivez prudemment ces précautions :

- aérer au moins 10 min par jour votre logement,
- ne pas obstruer les grilles de ventilation,
- avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier les installations de chauffage, de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel,
- ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu,
- ne pas se chauffer avec des moyens non adaptés (barbecue, brasero...).

Sida : faites-vous dépister



Aujourd'hui encore, le sida progresse : chaque année, près de 6 000 personnes découvrent leur séropositivité. Un test de dépistage est recommandé à tous, dès 16 ans, même sans facteur de risques connus.

Confidentiel et gratuit

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le Centre municipal de santé et l'Atelier Santé Ville, en partenariat avec l'association AIDES, proposent en 30 min un dépistage du VIH/SIDA simple, fiable et sans douleur :

- **vendredi 7 décembre** de 9h30 à 12h30 au

Centre municipal de santé (55, av. Jean Jaurès)

- **jeudi 10 janvier** de 14h à 18h à l'annexe du Centre municipal de santé (7, rue d'Auvergne)

Un point d'information avec de la documentation et des préservatifs sera à votre disposition.

Pourquoi se faire dépister ?

- Connaître son statut sérologique.
- Traiter précocement la maladie pour améliorer la durée et la qualité de vie des patients.
- Réduire le risque de transmission en adoptant des comportements de prévention.

Clamart attire les grandes entreprises

Visite de la ministre du Commerce extérieur au sein de l'entreprise Sorin, arrivées prochaines du n° 1 mondial du ciment et du n°2 mondial de l'agroalimentaire : Clamart est plus que jamais un territoire attractif pour les grands groupes.



Le 15 novembre dernier, Nicole Bricq, la ministre du Commerce extérieur, s'est rendue au siège de l'entreprise Sorin pour détailler les mesures du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi présenté quelques jours plus tôt par le gouvernement. Au centre de la discussion, le développement de l'attractivité économique de notre territoire.

Attirer les entreprises étrangères, l'exemple Sorin

La France compte 20 000 entreprises étrangères qui emploient 1,8 million de salariés.

Synonymes de création d'emploi, elles sont également un atout pour la balance commerciale de la France : elles réalisent à elles seules 40 % de nos exportations. Implantée à Clamart depuis

2010, l'entreprise italienne Sorin, leader mondial sur le marché des stimulateurs cardiaques, est un parfait exemple de notre attractivité. Cette entreprise de pointe, qui dispose de la plus grande salle blanche d'Europe, emploie aujourd'hui 600 collaborateurs et exporte près de 75 % de sa production. Accompagnée du Sénateur-Maire, Philippe Kaltenbach, la ministre du Commerce extérieur Nicole Bricq a présenté les nouveaux dispositifs destinés à renforcer l'attractivité de la France vis-à-vis des entreprises étrangères.

Kraft Foods et Lafarge arrivent

La présence de Sorin à Clamart n'est pas un hasard. Depuis 2001, l'équipe municipale s'investit fortement pour créer

les conditions favorables à l'implantation d'entreprises sur la ville. À travers les arrivées du T6, du T11, et à plus long terme du Grand Paris Express, ainsi que la requalification des abords de la D 906, la municipalité opère une mutation du territoire favorable au dynamisme économique de la ville.

Des efforts récompensés puisque Clamart verra prochainement l'arrivée de deux nouvelles grandes entreprises. Le n° 1 mondial du ciment, Lafarge, installera son siège France dans l'immeuble Panoramic dès 2013 (650 salariés). Le siège social du n° 2 mondial de l'agroalimentaire, Mondelez International, (ex Kraft Foods) va prendre place dans le nouveau bâtiment Solaris fin 2013 (1 400 salariés). //

Philippe Kaltenbach a accueilli la ministre du Commerce extérieur, Nicole Bricq, au sein de l'entreprise Sorin le 15 novembre dernier.



300 Clamartois à la réunion du GPE

La réunion publique sur le Grand Paris Express a vu les Clamartois se passionner pour le débat.

Plus de 300 clamartois ont assisté à la présentation du Grand Paris Express, organisée le 13 novembre dernier par la Société du Grand Paris. Tous les acteurs concernés par le projet (SNCF, STIF, RFF) étaient présents pour répondre aux questions des habitants. Ouvrant la réunion, Philippe Kaltenbach a rappelé son attachement au projet de la future gare de Clamart, qui a vu le jour grâce à la mobilisation conjointe des élus et de nombreux habitants. Par ailleurs, le Sénateur-Maire a prévenu qu'il serait particulièrement vigilant quant au financement du projet, aux nuisances du chantier et au nom de la future gare.

Après une présentation complète de la SGP, les nombreuses questions des Clamartois ont permis d'aborder plusieurs points sensibles. La voie ferrée serait ainsi privilégiée pour l'évacuation des déblais afin d'éviter des nuisances liées à la circulation de camions. D'autre part, les vibrations du métro ne seront pas ressenties grâce aux couches d'argile plastique qui composent le sous-sol. Quant au trafic de la Ligne N, il passera à 8 trains par heure en 2020.

➤ DÉCHETTERIE : FIXE ET MOBILE

Sud de Seine propose « **Ma déchetterie mobile** », service gratuit de collecte des déchets encombrants ou volumineux, **le 3^e samedi de chaque mois de 13h à 17h30 (samedi 15 décembre) au parking du cimetière intercommunal, 108 rue de la Porte de Trivaux.**

Pensez-y : du mardi au samedi inclus, il y a toujours une déchetterie mobile du SYELOM ouverte dans l'une des communes voisines. Retrouvez les informations sur www.syelom.fr.

Le SYELOM a ouvert une **nouvelle déchetterie fixe à Meudon**, carrefour des Bruyères (route du Pavé des Gardes). Ouverte du lundi au samedi de 9h à 18h, vous pouvez y déposer vos déchets encombrants et toxiques (gratuit sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).



DÉCHETS TOXIQUES

Un véhicule TRIADIS est à votre disposition pour déposer vos déchets toxiques : aérosols, piles, acides, batteries, peintures, cires, colorants, vernis, solvants, engrais, désherbants, détachants, diluants, détergents, insecticides, néons, huiles de vidange, fongicides, médicaments... Il stationne pour vous à Clamart :

Le 2^e samedi du mois : 8 décembre

De 9h30 à 12h30 au marché du Trosy
De 13h30 à 16h au centre commercial des Hauts de Clamart (place Aimé Césaire)

Le 4^e mercredi du mois : 26 décembre

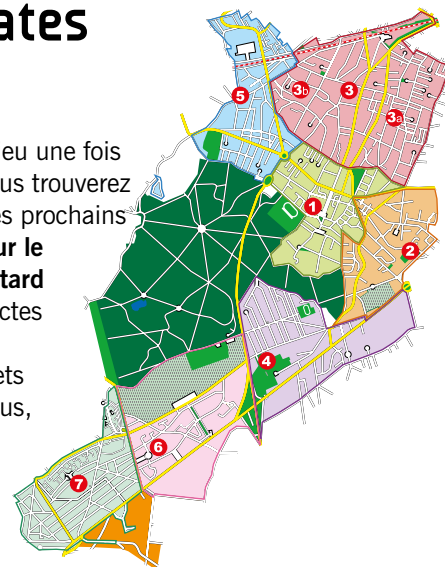
De 9h à 12h au marché de La Fourche
De 13h à 16h au centre commercial des Hauts de Clamart (place Aimé Césaire)



ENCOMBRANTS

Respectez les dates de collecte

Le ramassage des encombrants a lieu une fois par mois dans chaque quartier : vous trouverez ci-dessous les dates à noter pour les prochains mois. **Déposez vos encombrants sur le trottoir la veille au soir ou au plus tard à 6h le jour de la collecte** (les collectes débutant à 6h30). Trop de gens ont tendance à déposer leurs déchets encombrants une semaine, voire plus, à l'avance ! **Volume maximum de dépôt : 2 m³ par habitation.**



1/ Centre

1^{er} mercredi du mois
5 décembre

2/ Galvets-Corby

1^{er} vendredi du mois
7 décembre

3A/ Gare 1

de Roissis à Jean Jaurès exclue
2^e mercredi du mois
12 décembre

3B/ Gare 2

de Jean Jaurès incluse à Henri Barbusse
3^e mercredi du mois
19 décembre

4/ Jardin Parisien

2^e vendredi du mois
14 décembre

5/ Percy-Schneider

4^e mercredi du mois
26 décembre

6/ Plaine

3^e vendredi du mois
21 décembre

7/ La Garenne-Trivaux-3F

4^e vendredi du mois
28 décembre



DÉCHETS VERTS

La collecte s'est arrêtée fin novembre et reprendra en mars.

NUMÉRO UNIQUE POUR LES COLLECTES

Pour toutes vos questions sur les collectes des déchets, pour faire remplacer un bac cassé ou volé, etc., un seul numéro :

0 800 02 92 92



EN BREF

PLAN NEIGE : SÉCURITÉ AVANT TOUT

L'hiver, les fortes intempéries perturbent rapidement notre quotidien. En cas de chutes de neige et de verglas, la mairie met en place un plan de déneigement sur la chaussée communale et les particuliers sont tenus de déneiger leur trottoir. Revue des quelques règles de sécurité à connaître pour passer un hiver glacial serein.

Déneigement prioritaire

Au titre de la sécurité et de l'ordre public, les services municipaux dégagent en priorité les principaux axes de circulation et les accès aux équipements publics. Les propriétaires et locataires de locaux donnant sur la voie publique sont tenus d'enlever la neige et la glace du trottoir longeant leur habitation, sur une largeur raisonnable. La neige déblayée ne doit pas être mise en

tas, ni déposée contre les arbres ou sur la voie publique.

Début décembre, la mairie a distribué des sacs de sel de déneigement de 10 kg à tous les propriétaires de pavillons, pour sécuriser les cheminements piétonniers et éviter tout accident.

Transport sécuritaire

Lors d'un épisode neigeux, il est recommandé de privilégier les transports en commun et de limiter l'usage de sa voiture. Si vous n'avez pas d'alternative, adoptez une conduite adaptée et facilitez le passage des engins de déneigement. Vérifiez particulièrement l'état de votre véhicule (batterie, freins) et munissez-vous d'un équipement neige minimum (chaînes, raclette à vitres...). L'usage du deux-roues est, quant à lui, vivement déconseillé.

Stationner sur son bateau

Sur les trottoirs, les entrées carrossables, plus connues sous le nom de « bateaux », servent à laisser le passage aux voitures. La municipalité a décidé d'autoriser le stationnement sur la chaussée devant le bateau, aux personnes résidentes devant leur domicile, sous certaines conditions. Explications.

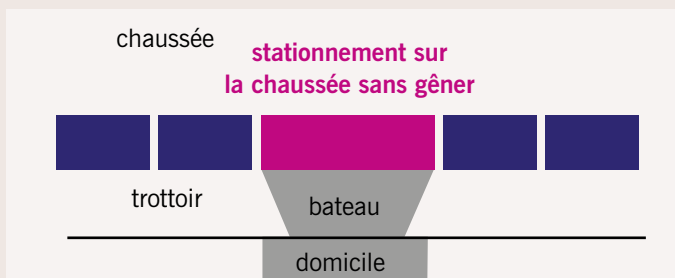
Selon l'article R 417-10 du Code de la route, stationner devant une entrée carrossable est interdit, car cela gêne la circulation publique. En effet, ces tronçons de trottoirs abaissés ont pour utilité de permettre l'entrée à des véhicules et ne doivent pas être obstrués par un véhicule stationné. Néanmoins, la mairie vient d'autoriser le stationnement sur les entrées carrossables menant à une habitation individuelle, dans les rues où le stationnement est autorisé et dans l'alignement des emplacements marqués au sol.

Individuels et en activité

Consciente des difficultés de stationnement en milieu urbain, la mairie autorise

désormais le stationnement des personnes résidentes devant leur domicile (pour les habitations individuelles). Deux conditions s'imposent : le numéro d'immatriculation du véhicule doit figurer sur les portes et portails desservant l'entrée en question, et la limite du bateau doit être strictement respectée. Il est interdit de dépasser sur des emplacements de stationnement public adjacents.

Cette disposition concerne exclusivement les entrées carrossables en activité, c'est-à-dire desservant un emplacement de stationnement privé effectivement utilisable. Les anciens bateaux, dont le trottoir abaissé ne sert plus à l'accès de véhicules, ne sont pas concernés par cette autorisation.



Couloirs de bus réservés

Avenue Jean Jaurès, les travaux de voirie s'achèvent et la chaussée est désormais séparée en deux voies : la voie de droite est réservée à la circulation des bus 189, des vélos et des taxis, et la voie de gauche est ouverte à l'ensemble des autres véhicules. Un rebord bétonné matérialise la séparation entre les deux voies. Prenez l'habitude de circuler dans la voie de gauche, afin de ne pas gêner le passage des transports en commun, des cyclistes, etc. Attention : le non-respect des voies de bus en site propre vous place en infraction et est passible d'une contravention de classe 4, d'un montant de 135 € (article R 412-7 du Code de la route). Bus, vélos, voitures : respectons la place de chacun.

D 906 – DESTINATION 2020

La Ville mène actuellement une large concertation portant sur l'étude prospective de requalification des abords de la RD 906, en collaboration avec le CAUE 92, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement. Le but : disposer d'un état des lieux afin de définir les niveaux de priorités des actions d'aménagement à mener, en lien

avec le Plan Local d'Urbanisme. Le 20 octobre dernier, le Forum D 906 Destination 2020 a donné l'occasion aux Clamartois d'échanger sur le devenir de la RD 906. Après les deux premiers ateliers participatifs, sur « L'identité et la représentation de l'espace de vie » puis « Les centralités et les cheminements », le prochain atelier se tiendra :
• **mardi 11 décembre** sur « Le logement »

Au centre socioculturel du Pavé Blanc de 19h à 21h30.

Cette étude permettra de connaître les différentes pratiques des habitants ou des usagers du secteur, pour proposer ensuite des formes urbaines diversifiées, mais surtout des principes d'une qualité architecturale future. Votre avis nous intéresse, venez nombreux !

EN BREF

ENQUÊTES PUBLIQUES

Demi-diffuseur Est A 86

Le dossier préalable à la Déclaration d'utilité publique relative à l'aménagement du Demi-Diffuseur Est entre l'autoroute A 86 et la RD 986 sur les territoires du Plessis-Robinson et de Châtenay est à disposition à la Direction de l'Urbanisme **du 26 novembre au 4 janvier**. Cet ouvrage d'infrastructure routier permettant de rejoindre Versailles, ou Créteil, déleste le rond-point du Petit Clamart de la densité de circulation.

Modification du PLU

Du 19 novembre au 20 décembre, une enquête publique est ouverte sur la modification du PLU, Plan Local d'Urbanisme. Le dossier sera en libre consultation et le Commissaire enquêteur tiendra deux permanences au service Urbanisme, **samedi 8 décembre** de 9h à 12h et **jeudi 20 décembre** de 15h à 18h.

► Direction de l'urbanisme
01 46 62 36 44

➤ LES PERMANENCES DES ÉLUS

SÉNATEUR-MAIRE DE CLAMART

Philippe KALTENBACH

Sur rendez-vous au
01 46 62 35 38
• le lundi de 17h30 à 19h30
à l'Hôtel de Ville
• le vendredi de 17h30 à
19h, en alternance à la mairie
annexe de La Fourche et au
CSC du Pavé Blanc.

 www.philippekaltenbach.com
 <http://facebook.com/philippe.kaltenbach>

ADJOINTS AU MAIRE

• **POLITIQUES SOCIALES
ET DROITS DES FEMMES :**
Isabelle RAKOFF, 1^{re} adjointe.
Sur RdV au 01 41 23 05 14
isabelle.rakoff@clamart.fr

• **COMMERCE, ARTISANAT
ET MARCHÉS :**
Daniel DUBUT
Les jeudis de 14h à 19h,
sur RdV au 01 46 62 37 51
daniel.dubut@clamart.fr

• **TRANSPORTS, VOIRIE
ET ENVIRONNEMENT :**
Marie-Catherine POIRIER
Les 1^{er} et 3^e mercredis
du mois de 15h à 17h,
sur RdV 01 46 62 36 24
marie-catherine.poirier@clamart.fr

• **URBANISME :**
Jean-Marc SEYLER
Sur RdV au 01 46 62 35 01
jean-marc.seyler@clamart.fr

• **FINANCES, TRAVAUX ET
CONTRÔLE DE GESTION :**
Philippe WALDTEUFEL
Sur RdV au 01 80 28 50 96
philippe.waldteufel@clamart.fr

• **CENTRES
SOCIOCULTURELS
ET HANDICAP :**
Mireille DÉRÉTHÉ
Sur RdV : au
01 46 01 71 50 au centre
socioculturel du Pavé Blanc et
au 01 41 23 05 70
au CCAS
mireille.derethe@clamart.fr

• **VIE SCOLAIRE
ET RESTAURATION
MUNICIPALE :**
Dominique MEIER
Sur RdV au 01 46 62 35 46
dominique.meier@clamart.fr

• **PROPRETÉ,
EMBELLISSEMENT DE
LA VILLE ET CIMETIÈRE
COMMUNAL :**
Philippe LUTAUD
Sur RdV au 06 17 41 53 78.
Sans RdV les samedis matin
à la permanence municipale
du marché du Trosy
philippe.lutaud@clamart.fr

• **ENFANCE :**
Joëlle DENNOUNE
Sur RdV au 01 46 62 36 05
joelle.dennoune@clamart.fr

• **LOGEMENT :**
Georges KEHYAYAN
Sur RdV au 01 46 45 35 40
georges.kehyayan@clamart.fr

• **PETITE ENFANCE,
JUMELAGE ET COOPÉRATION
DÉCENTRALISÉE :**
Françoise MORGÈRE
Sur RdV au 01 41 23 05 81
(Petite Enfance) et au
01 46 62 36 60 (Jumelage et
Coopération)
francoise.morgere@clamart.fr

• **ANCIENS COMBATTANTS,
ÉTAT CIVIL, MAIRIES
ANNEXES ET ÉLECTIONS.**
Délégué du quartier Gare :
Gérard AUBINEAU
Sur RdV au 06 17 97 52 80
gerard.aubineau@clamart.fr

• **DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE. Déléguée
du quartier Centre :**
Vanessa JÉROME
Sur RdV au 06 12 70 76 64
vanessa.jerome@clamart.fr

• **JEUNESSE, PRÉVENTION
ET SÉCURITÉ. Délégué du
quartier Trivaux-Garenne :**
Matthieu FAYOLLE
Sur RdV au 01 46 62 37 24
matthieu.fayolle@clamart.fr

• **CULTURE, VIE ASSOCIATIVE
ET DÉMOCRATIE LOCALE**
Délégué du quartier Jardin
Parisien :
Pierre RAMOGNINO
Les mercredis de 14h à 18h
sur RdV au 01 46 62 35 11
pierre.ramognino@clamart.fr

• **Juana ALTAMIRANO**
juana.altamirano@clamart.fr

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

• **COMMUNICATION ET
OFFICE DE TOURISME :**
Émilie ANSTETT-SINIGAGLIA
Sur RdV au 01 46 62 37 56
emilie.anstett-sinigaglia@clamart.fr

• **EMPLOI :** Nadia BEKHALED
Sur RdV au 01 46 62 35 91
nadia.bekhaled@clamart.fr

• **SPORTS :** Laurent LEHOUX
Sur RdV au 01 41 09 78 90
laurent.lehoux@clamart.fr

• **PERSONNEL COMMUNAL :**
Marie-Jeanne
LOUBAKI-BAFOUTA
marie-jeanne.loubaki-bafouta@clamart.fr

• **SANTÉ :**
Claire ROUX
Sur RdV au 01 41 23 05 91
claire.roux@clamart.fr

CONSEILLERS MUNICIPAUX CHARGÉS DE MISSION

• **HANDICAP /
ACCESSIBILITÉ :**
Pierre BURNICHON
pierre.burnichon@clamart.fr

• **ENFANCE :**
Maly DIALLO
maly.diallo@clamart.fr

• **COMMANDE PUBLIQUE :**
Michel DORMOIS
michel.dormois@clamart.fr

• **ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE ET SYSTÈMES
D'INFORMATION :**
Vincent GAZEILLES
Sans RdV les mercredis
de 10h à 12h
à la mairie annexe
de La Fourche
Sur RdV au 01 40 95 14 31
vincent.gazeilles@clamart.fr

• **POLITIQUES SOCIALES :**
Sylvie LOISEL
sylvie.loisel@clamart.fr

• **SOUTIEN
À LA PARENTALITÉ :**
Catherine MARTIN
Sur RdV au 01 46 62 35 46
catherine.martin@clamart.fr

• **FINANCES :**
Franck MURADIAN
Sur RdV au 01 46 62 37 46
franck.muradian@clamart.fr

• **MARCHÉS :**
Violaine RÉMY
violaine.remy@clamart.fr

• **COURS DU SOIR :**
Régine TRITZ
Sur RdV au 06 03 02 21 33
regine.tritz@clamart.fr

• **CIRCULATIONS DOUCES :**
Lionel WARTELLÉ
Sur RdV 01 46 62 36 24
lionel.wartelle@clamart.fr

Thierry DORÉ
thierry.dore@clamart.fr

Maria MARQUES
maria.marques@clamart.fr

CONSEILLERS GÉNÉRAUX ET DÉPUTÉ

• **CANTON DE CLAMART :**
Vincent GAZEILLES
Sans RdV les mercredis
de 10h à 12h à la mairie
annexe de La Fourche
Sur RdV au 01 40 95 14 31
vincent.gazeilles@clamart.fr

• **CANTON DU PLESSIS-
ROBINSON / HAUT
CLAMART :**
Philippe PEMEZEC
Sur RdV le 1^{er} mardi du mois
de 17h à 19h
au CSC Pavé Blanc

• **12^e CIRCONSCRIPTION
DES HAUTS-DE-SEINE :**
Jean-Marc GERMAIN
Sur rendez-vous le 3^e vendredi
du mois de 17h30 à 20h à la
mairie annexe de La Fourche et
au CSC Pavé Blanc.
Tél. : 01 40 63 94 21
jmgermain@assemblee-nationale.fr

CONSEIL MUNICIPAL, PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU 24 OCTOBRE 2012

Rapport d'activités 2011 de Sud de Seine

Le Conseil municipal a pris acte à l'unanimité du rapport d'activités pour 2011 de la Communauté d'Agglomération Sud de Seine. Ce rapport retrace les réalisations et projets de la Communauté d'Agglomération dans le cadre des compétences qui lui sont transférées. Pour consulter le rapport : www.suddeseine.fr/IMG/pdf/Rapport_d_acti-vite_2011.pdf

Construction de la crèche Perthuis : demande de subventions

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil régional et du Conseil général une subvention au taux maximum pour les travaux de construction de la crèche Perthuis. Ce projet prévoit une crèche de 60 berceaux, des espaces extérieurs (aire de jeux, local pour poussettes, jardin, abri vélos) et des places pour

dépose minute. Le coût des travaux est estimé à 2 M€ HT.

Reconstruction du Campus Trivaux-Garenne

Le Conseil municipal a autorisé à l'unanimité Monsieur le Maire à déposer une demande de permis de démolir des équipements existants du Campus Trivaux Garenne. Le Conseil municipal a également autorisé à l'unanimité Monsieur le Maire à déposer une demande de permis de construire pour la construction des nouveaux équipements du Campus : 2 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires, 2 accueils de loisirs, un complexe sportif (dojo, gymnase et aire d'évolution).

Modification du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le lancement de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme. Cette modification s'explique notamment par le projet de construction

du Grand Paris Express, les orientations générales du SDRIF qui portent à 30 % le seuil de logements locatifs et la volonté de simplifier la rédaction du règlement du PLU. Ces modifications formelles du PLU ne présentent aucune conséquence quant à la teneur des règles existantes.

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Le Conseil municipal a autorisé à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales une subvention dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) pour l'année scolaire 2012/2013. 226 élèves étaient inscrits l'an passé à l'activité. Cette action s'inscrit dans le cadre du dispositif de réussite éducative.

Vœux émis à l'unanimité

- Pour que les postes d'assistantes sociales dans les CVS soient pourvus :

Le Conseil municipal, déplorant la dégradation des conditions de travail des circonscriptions sociales et de la filière médico-sociale, demande au Conseil général des Hauts-de-Seine de pourvoir les postes vacants afin d'assurer sa mission de service public auprès des habitants.

- Contre le projet de déménagement d'EDF R&D :

Le Conseil municipal demande au Gouvernement d'intervenir auprès d'EDF R&D afin d'abroger le projet de déménagement du site de Clamart au profit d'une réorganisation sur place.

Prochain Conseil municipal :
Mercredi 19 décembre
à 20h30
Salle du conseil

➤ L'ACTUALITÉ DES CONSEILS DE QUARTIER

Quartier Trivaux Garenne 3F

La présentation du projet définitif du campus Trivaux Garenne aura lieu lors de la réunion publique du Maire **jeudi 6 décembre** à 20h30 à la Maison de quartier du Petit Clamart. Les riverains, les équipes enseignantes, les parents d'élèves et les usagers des équipements sportifs sont tous invités à rencontrer l'architecte et l'équipe municipale pour échanger sur les enjeux de la construction de ce lieu structurant pour le quartier.

Le concours des plus belles décorations de Noël a lieu de nouveau cette année ! Les jurés passeront à **partir du 8 décembre** dans le quartier. Les trois plus belles habitations parées de leurs habits d'hiver seront récompensées en janvier et un bonus / malus écologique favorisera les habitations économes en énergie.



Maisons de quartier à Noël

La Maison de quartier du Jardin Parisien propose une séance de cinéma gratuite **mercredi 26 décembre** à 14h. *Zarafa*, librement inspiré de l'histoire de la girafe offerte à Charles X par Méhémet Ali en 1827, relate l'amitié entre un jeune garçon et la girafe Zarafa qu'il accompagne jusqu'à Paris. À partir de 3 ans.

La Maison de quartier du Petit Clamart présente le spectacle « *Père Noël ou Père Fouettard* » **jeudi 27 décembre** à 15h par la compagnie de théâtre La Lune Bleue. Ouvert aux familles du

quartier et aux enfants des centres de loisirs, ce spectacle interactif suscitera l'émerveillement et les rires de tous ! À partir de 3 ans. Inscription recommandée par téléphone : 01 46 01 57 58.

Quartier Plaine

Vendredi 21 décembre à partir de 20h au centre socioculturel du Pavé Blanc, participez à la fête du quartier, ouverte à tous, sur le thème du cabaret et du french cancan. Attention : l'inscription est obligatoire avant le 17 décembre (paiement par chèque à l'ordre du Trésor public) :
- au CSC Pavé Blanc **jeudi 13 décembre** de 18h30 à 20h30
- ou par courrier adressé au service Démocratie locale. Tarif : 5 € / 3 € moins de 12 ans.

• PLUS D'INFOS •

➤ Service Démocratie locale
01 46 62 35 11

Actualisez votre Quotient familial ou inscrivez-vous

du **1^{er} décembre 2012**
au **31 janvier 2013**

- Restauration scolaire ► Accueils du matin et du soir ► Garderies 16h30/17h ► Études
- Séjours et classes découverte ► Mercredis et vacances scolaires ► Centres socioculturels
- École municipale des sports ► Conservatoire de musique et de danse

Les tarifs de ces services publics prennent en compte vos ressources.

- > au guichet unique : 1, av. Jean Jaurès
- > à la mairie annexe de la Fourche : 216, av. Jean Jaurès
- > à la mairie annexe du Pavé Blanc : 5, rue d'Auvergne

Pièces à fournir :

POUR TOUS LES USAGERS

- > 1 justificatif de domicile à Clamart :
quittance de loyer, EDF ...
- > dernier avis d'imposition ou de non imposition
- > 3 derniers bulletins de paie
- > relevé des prestations versées par la CAF ou
relevé de compte bancaire sur lequel sont virées
les allocations
- > justificatif de la situation familiale : livret de
famille et si nécessaire copie du jugement de
divorce.

APPORTER UNIQUEMENT LES ORIGINAUX !

En l'absence de ces pièces ou en cas de dépassement des délais, le tarif
le plus élevé sera automatiquement appliqué sans rétroactivité possible !

POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Fournir également :

- > dernier talon des ASSEDIC ou notification des
indemnités perçues par d'autres organismes

POUR LES COMMERÇANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

Fournir également :

- > Au forfait : certificat délivré par le centre des
impôts mentionnant le montant du forfait et la
date à laquelle il a été établi
- > Au bénéfice réel : compte d'exploitation de la
dernière année.



// Vous faites Clamart



> Noël sportif à l'EMS

PAGE 29

• SOMMAIRE •

Initiatives • Emploi : rétrospective 2012 • p.26

Commerces • Courses de Noël chez vos nouveaux commerçants • p.27

Sport • Quatre stages d'hiver à l'EMS • p.29

Carnet • Anniversaires à Morambert • p.30

Nos aînés • Ateliers : eh bien dansez maintenant ! • p.31

Mémoire • De Gaulle et l'attentat du Petit Clamart • p.33

Tribunes • Libre expression • p.34



> Il y a cinquante ans, le général de Gaulle échappait à une double fusillade en traversant le Petit Clamart dans sa célèbre DS 19 noire. PAGE 33

EN BREF

OFFRES D'EMPLOI
DE LA VILLE• **Agent d'entretien
(écoles)**

Poste à 28h/semaine

• **Agent de restauration**

Disponibilité le midi

• **Animateur
accompagnement
scolaire**

Bac + 2 minimum

• **Animateur enfance**

Vacation, BAFA exigé

• **Auxiliaire
de puériculture**

Diplôme exigé

• **Cuisinier (crèches /
cuisine centrale)**

CAP cuisine

• **Éducateur
de jeunes enfants**

Diplôme d'État d'EJE exigé

• **Garde municipal**

Concours obligatoire

• **Gardien remplaçant
(centres socioculturels)**

Disponible le week-end

Adressez votre candidature
(lettre de motivation et
CV détaillé) à Monsieur le
Maire - Réf. : Offre mairie -
Place Maurice Gunsbourg
92141 Clamart Cedex
recrutement@clamart.fr

☎ 01 46 62 36 88

• **Gardiens d'immeuble**Relations locataires et
entretien du patrimoine• **Jardiniers**Aménagement et entretien
des espaces verts

Adressez votre candidature :

Christophe Roy

Clamart Habitat

5 rue Paul Vaillant-

Couturier

92140 Clamart

courrier@clamart-habitat.fr

ATELIERS EMPLOI

**Argumenter son projet
professionnel :**

jeudi 6 décembre à 14h

Lettre de motivation :

lundi 10 décembre à 9h30

☎ Inscription obligatoire
au 01 71 10 71 40

Rétrospective 2012

À l'approche de la fin d'année, le bilan de l'Espace Entreprises et Emploi établit une hausse des visites et des placements en emploi, malgré la baisse du nombre d'offres.

Depuis l'ouverture de l'espace insertion, l'EEE a accueilli un très grand nombre de personnes au titre du RSA. En raison de la conjoncture économique, le nombre d'offres déposées a baissé. Pour autant, le nombre de placements en emploi est en hausse cette année. Cette augmentation traduit l'efficacité de l'action des conseillers qui, dans le cadre d'entretiens individualisés, accompagnent de façon active et personnalisée plus d'une centaine d'usagers chacun.

Des permanences à votre écoute

Trois associations tiennent des permanences à l'EEE pour vous aider dans vos démarches de recherche d'emploi :

• Solidarité Nouvelles face au Chômage :
lundi de 9h30 à 11h30 (hors vacances

scolaires). Contact : Aurore de Montjamont
au 01 71 10 71 52.

• Aidec Faraide (emplois de services aux
particuliers) : le **mardi de 9h à 12h** sur ren-
dez-vous. Contact : Véronique Vancauteren
au 01 40 83 15 12.

• Les Relais Conseils : **jeudi de 14h à
16h30**. Contact : Yves Lagier à l'EEE. //

• **LES CHIFFRES.**

L'Espace Entreprises et Emploi en
2012, c'est :

- **4 240** visites
- **795** entretiens
- **97** réalisations de CV
- **94** offres déposées
- **272** personnes placées en emploi

(Chiffres 2012 jusqu'à septembre inclus)

Réussir votre embauche

Nouveauté de fin d'année, la Mission Locale a mis en place des ateliers « Comment réussir votre embauche » suivant trois modules : Optimiser son CV, Le comportement lors d'un entretien d'embauche et Les codes de l'entreprise.

Depuis janvier, la Mission Locale de Clamart a suivi en tout 813 jeunes, soit 10 % de plus qu'en 2011. Parmi eux, 157 ont signé un contrat de travail (dont 60 % de plus de 6 mois), 28 ont signé un contrat d'apprentissage et 46 jeunes sont entrés en formation. La fréquentation de la salle de recherche a augmenté de près de 20 %, notamment grâce à la mise en place d'ateliers Web et bureautique. Vous pouvez vous aussi vous inscrire à ces nouveaux ateliers :

- Acquérir des bases de navigation sur Internet : **vendredi 7 décembre**

- Apprendre à utiliser un ordinateur et connaître les fonctions de base du logiciel Word afin de rédiger son CV et sa lettre de motivation : **vendredi 14 décembre**

☎ Mission Locale - 110 rue de la Porte de Trivaux

Tél. : 01 46 01 58 90 - www.missionlocale-archimede.fr



Bienvenue...

Com Together

Conseil en communication : conception,
rédaction et impression

36, rue Chef de Ville - 06 58 04 12 52

christian.gaspard@gmail.com

T2DG

Rénovation de logements : peinture, papiers
peints, carrelage, parquet, petite électricité.

Gonzague Despretz

177, av. du Général de Gaulle

06 12 70 85 03 - t2dg@sfr.fr

Élisabeth Pivert

Psychanalyste : enfants, adolescents.

29 rue Brissard

01 40 95 17 80

06 07 33 59 80

Changement de titulaire

M^{me} Maman-Peultier, pharmacienne
depuis 31 ans au Centre Desprez,
remercie tous ses clients de leur
fidélité et souhaite la bienvenue à sa
remplaçante M^{me} Van Strien.

29 rue Paul Vaillant-Couturier

Ça bouge côté commerces

Fin d'année rime avec nouveautés chez les commerçants de Clamart. De la déco au prêt-à-porter, en passant par les livres et la gastronomie, poussez la porte de ces nouvelles boutiques qui ont sans aucun doute matière à vous étonner !

Ambiance Déco



Boostez la coquetterie de votre intérieur avec la nouvelle patronne de la boutique, une vraie passionnée de décoration. Tout en sobriété et en délicatesse, les objets exposés suggèrent que la collection tout entière mérite le coup d'œil. Éclairez votre pièce avec des lampes, des bougies ou des plantes et illuminez vos proches avec des cadeaux déco ou des bijoux et sacs de créateurs ! Ici, on fonctionne au coup de cœur.

➤ 8 rue de Vanves - 01 46 42 16 13
Mardi au samedi 9h30-12h30 et 15h-19h,
dimanche 10h-13h

Les gourmets du 15



Foie gras d'Ariège, huile d'olive de Provence, jambon noir de Bigorre et coulis de langoustine de Bretagne... le tout, accompagné du vin qui lui sied bien, ça vous met en appétit ? Cette épicerie fine vous accueille papilles ouvertes : ici, tout a été goûté et approuvé. Même le kit à cookie si joli et qui ravira les plus jeunes gourmets. À croquer ou à siroter, pour les becs sucrés et salés, toutes les régions de France ont un coin d'étagère réservé.

➤ 5 rue Hébert
01 55 95 72 23 Mardi et jeudi 15h-20h,
mercredi et vendredi 10h-13h et 15h-20h,
samedi 10h-19h, dimanche 10h-13h

Les P'tits Lous

Habillez vos p'tits lous de 0 à 10 ans dans cette nouvelle boutique de prêt-à-porter 100 % enfants. Marinières et jeans partagent la vedette avec la mode créative et colorée. Doudous, coffrets de naissance et bijoux fantaisie sont là pour vous donner des idées de cadeaux. Mère et fille, les créatrices de la boutique ont aménagé un coin jeux, très apprécié des enfants comme des parents !



➤ 3 rue Pierre et Marie Curie
01 46 42 75 60
Mardi au samedi 9h30-19h

Signé Ayi

Des vêtements de couleurs vives, des matières originales et entremêlées : souriez, vous êtes chez Signé Ayi ! L'ancienne boutique Route de la Soie d'Usines Center a ressuscité à Clamart. Les modèles de créateurs privilégient les styles colorés et fantaisistes pour un rendu exotique qui sort assurément de l'ordinaire. Offre spéciale lecteurs : bénéficiez de 10 % sur présentation de cet article !



➤ 47 ter av. Jean Jaurès - 01 46 44 41 63
Mardi au vendredi 10h30-19h,
samedi 10h-19h30

EN BREF

Expositions

« Rendez-vous avec mon monde intérieur » de Sonia Valsecchi, peintre italienne membre de la SBAC : jusqu'au 10 janvier dans les agences LCL de Clamart.
www.soniavalsecchi.eu

Voyage des sens

« Invitation au voyage des sens » de la photographe clamartoise Natacha Boughourlian : jusqu'au 3 janvier au restaurant Les 3 Napoli. www.natacha-boughourlian-photographe.com



Mémoire 7 s'agrandit



La librairie Mémoire 7 a déménagé pour s'installer dans l'ancien local de la Caisse d'Épargne : grande première en France, une banque qui devient une librairie ! Sur une surface de 160 m², l'équipe de libraires continuera de proposer une mine de livres pour tous les lecteurs, tout en prodiguant ses conseils avisés et en dévoilant ses coups de cœur du moment.

➤ Mémoire 7 - 9 avenue Jean Jaurès - 01 46 42 40 30

PUB 1

Téléthon : participez !

Du sport, des jeux, de la musique, du théâtre..., cette année encore, le Téléthon dévoile toutes les facettes que peut prendre la générosité à la clamartoise.

Les animations du Téléthon 2012 commencent le vendredi 7 décembre, avec un stand de crêpes à la gare dès 15h (que vous retrouverez au marché du Trosy le lendemain !) et une soirée Cabaret-improvisation au théâtre des Rochers à 21h (participation au chapeau).

Samedi : 2 villages Téléthon

La journée du samedi sera forte en sensations : votre cœur balancera entre le baptême de plongée et de photo sous l'eau à la piscine du Bois, la descente en rappel de la façade du centre administratif et les manœuvres avec les pompiers au stade Hunebelle ! Pendant ce temps, le défi « Sarbacane : 6h de tir » se déroulera salle Jacky Vauclair et la salle des fêtes municipale Hunebelle accueillera une ribambelle d'associations mobilisées pour le Téléthon.

Office de tourisme
**Récupération
de téléphones
portables en
décembre**

Venez participer à une initiation de judo-jujitsu, de sabre ou de tai-chi-chuan avant de déguster douceurs et snacks tout en contemplant de l'art floral et de la danse modern jazz. Place Aimé Césaire, vous aurez le choix entre des démonstrations de kung-fu, de capoeira, de zumba et une tombola.

Dimanche : loto et concerts

Un grand loto se tiendra dans la salle des fêtes municipale dimanche à 13h30. L'entrée est libre et de nombreux lots sont à gagner : venez tenter votre chance ! L'après-midi sera aussi musicale : l'Harmonie de Clamart sera en concert au Conservatoire à 15h, avant la chorale À tout cœur accompagnée par l'orchestre Polysong à 16h30. Au centre socioculturel du Pavé Blanc, c'est la chorale des Brières qui



produira ses belles voix à 16h. //

•PLUS D'INFOS•

Programme détaillé dans les lieux publics et sur www.clamart.fr

Du 7 au 9 décembre, nombre de bénévoles, sportifs et âmes généreuses en tous genres se mobilisent pour le Téléthon.

ESPACE BIEN-ÊTRE

Cette année, dans la salle des fêtes Hunebelle, les nouveautés de l'espace bien-être vous promettent de commencer l'hiver au top de votre forme :

- massages californien et suédois
- soins proposés par un ostéopathe diplômé et une équipe d'étudiants
- dépistage visuel en partenariat avec le magasin Optic 2000

Noël sportif à l'EMS

Succès oblige : après avoir ouvert les traditionnels stages sportifs aux 11-15 ans en avril dernier, l'EMS propose cette année à Noël des stages sportifs pendant les deux semaines de vacances !

Sport à gogo

Pour les vacances de Noël, l'EMS organisera pas moins de 4 stages sportifs :

• **du lundi 24 au vendredi**

28 décembre, deux stages pour les 5-10 ans auront lieu au complexe Hunebelle et au campus Trivaux.

• **du lundi 31 au vendredi**

4 janvier, les 5-10 ans se dépenseront au complexe sportif Hunebelle et le stage des 11-15 ans

aura lieu au gymnase Jardin Parisien et à la salle Émilie Le Pennec.

Pour tous les âges, les disciplines varient au fil du stage afin de privilégier l'initiation et l'approfondissement de la pratique sportive : gymnastique, athlétisme, judo, sports collectifs, jeux de raquettes... Des sports plus originaux comme l'ultimate et le BMX, toujours très appréciés, seront aussi proposés aux enfants.

•PRATIQUE•

2 formules : ½ journée ou journée entière avec déjeuner.

Inscriptions à la Maison des Sports
Tél. : 01 41 09 78 90

EN BREF

PISCINE : RÉOUVERTURE

Après la réalisation des travaux de mise en sécurité, la piscine du bois a rouvert ses portes lundi 3 décembre et toutes les activités reprennent aux jours et horaires habituels. La piscine sera ouverte pendant les vacances de Noël aux horaires suivants :

- lundi de 12h à 17h
- mercredi et jeudi de 12h à 18h
- vendredi de 11h30 à 21h
- samedi de 10h à 18h
- dimanche de 9h à 13h

**Fermeture les mardis
25 décembre et 1^{er} janvier.**
Bonne baignade !

Résidence Morambert : joyeux anniversaires !



✧ Vendredi 12 octobre, les résidents du foyer-logement Morambert ont participé à une après-midi festive à l'occasion des anniversaires des mois de juillet, août et septembre. Philippe Lutaud, adjoint au maire, a offert un cadeau aux onze résidents fêtant leur anniversaire. Ce fut aussi l'occasion d'inaugurer la salle à manger rénovée et embellie, grâce à la contribution de certains résidents pour la rénovation du mobilier. La culture chinoise fut à l'honneur avec un spectacle de chorégraphies virevoltantes et de musiques envoûtantes. Un air d'Orient a soufflé sur la résidence Morambert le temps d'une après-midi...

Mme Piétri : 105 ans

Vendredi 26 octobre, la maison de retraite Ferrari a célébré l'anniversaire de Clara Piétri qui fêtait ses 105 printemps. Née le 26 octobre 1907 à Alger, M^{me} Piétri réside à Ferrari depuis 2009. Entourée d'Isabelle Rakoff, adjointe au maire, de Louis Matias, directeur de la Maison Ferrari, et de nombreux résidents, Clara Piétri a reçu la médaille de la Ville et a eu le plaisir de planter un camélia blanc, arbre emblématique du XIX^e siècle, époque de la Maison Ferrari.



➤ MARIAGES, tous nos vœux de bonheur à



Octobre : Alexandre DAS DORES et Graziella CAETANO, Chérubin KOLISSO-M'BATOKO et Antoinette ANDEME OBIANG, Cédric LE TREUST et Lidija KORUNOSKA, Philippe LEGRIS et Amandine KRZYSZTON, Djibril CAMARA et Elodie LAFARGUE, Yaroslav KRYVINSKY et Nataliia KLEVCHUK, Faim SAÏDANI et Géraldine GOUÉDART, Jocelyn VALLADE et Carole LEGER, Malik MEDDAH et Awda ANIOUR

➤ DÉCÈS, nos condoléances aux familles de

Octobre : Alain ALLAIRE, Julienne BÉJUI veuve GUILLIER, Alphonse BÉNAUD, Jacques CAMBON, Simone CERTES, Gaston CONTE, Denise CORBY épouse MARTIN, Jean-Claude DANET, Suzanne DAUTELoup veuve ALLEBOURG, Paul DAUVERNÉ, Monique de SWARTE veuve DUPONT, Marcel DE VOS, Renée DÉTAIN veuve BONNET, Rose GEROMEY épouse MAYAUD, Robert GUYOT, Jeanne HECQUEFEUILLE veuve GRÉMAUX, Eric JURCIC, Marie-Thérèse LEJEMMETEL veuve GALLIEN, Antoine LUMETTA, Pierre MARIE, Roger MAZZANTI, Ofelia MEDINA RUIZ, Odette MOGENIER veuve LOYER, Jacques NARBEY, Gérard PARENT, Françoise PERRIN épouse BARAT-DUPONT, Raymonde ROGER veuve BASILE, Georges SARFATI, Marie Thérèse SENÉ veuve VINCHES, Lucienne SOLER veuve FANCHON, Marie VEAU

➤ NAISSANCES, bienvenue à



Octobre : Mohammad AL MOUMEN, Victoire ALEXANDRE, Nabil AMRAOUI, Océane ARDITTI-MODIANO, Tristan ARDOUIN LAMART, Insaf ATTOUH, Zacharia BASSEYILA, Jed BEJI, Pénélope BLANCHARD, Victor BONNET, Nour BOUTAR, Jeanne BOY, Maxime BRUNEL, Kaïs CHAIR, Nassim CHAIR, Teodor CUKULJESKOVIC, Alice DEBILLOT, Sekou DIOUBATÉ, Sathya DJÉARAMACAVOUNGAR, Christy-Belle DJEBBARI, Luciana DONATIEN CASTILLO, Roumaysa DUCHESNE, Alice ESCOURROU, Noémie ETIENNE, Giulia FUKUI, Paul GENEVIÈRE, Lina GRAVOUEILLE, Evan INCEOGLU, Isabel JESUS DOS SANTOS, Iyed KOULALI, Lilian LABBÉ, Eden LAURENT, Isaura LUCAS SANTOS, Soukayna MABROUKI, Pauline MALLET DE KERMOYSAN, Maxime MANVELYAN, Louise-Elisabeth MARIE DAMOIS, Alexandros MARINELLIS, Angelina MEGALI, Jules MIRANDA, Louise MORANT BERTHIAS, Gaël NADEAU BELLESSORT, Metissya OLORIS MANDINE, Julia PIQUIONNE COQUEL, Léo RACLOT, Ulysse RAICES MONTERO, Mouna RATMIM, Steffan SAIFUDDIN AHMAD, Sarah SALAH, Oriane SELARIES, Sharon SEMHOUN, Imrane SOTICEK, Maïssa SYLLA, Hugo TAGLIABUE, Louise TESTU, Driss TOURÉ CASTELAIN, Bao TRAN VAN BA, Raphaël TROUILLARD, Noor VAN DE GRIENDT CAJIGAL, Eloïse VOYER DENIS, Marc ZAKHARY, Dino ZAVAN, Assiya ZENNADI

Dancez maintenant !



Danseurs, à vous : les danseuses des clubs Améthyste cherchent des cavaliers.

Danse de salon

Chaque vendredi de 10h à 11h30 en alternance au centre André Charré et à la maison de quartier du Jardin Parisien, un groupe de danseurs pleins d'entrain révisent les pas de danse à deux. L'échauffement commence par une danse en ligne (madison, country) qui délasse et met dans le rythme. Le cœur de la séance consiste à apprendre deux danses de couple. Actuellement, les cours se concentrent sur le tango et le rock ; dès janvier, la prochaine session sera dédiée au cha-cha-cha et à la valse. « *La danse n'a pas d'âge ! De plus, ces séances entretiennent les facultés de mémorisation et de coordination, entraînant un bien-être fabuleux dans le corps et dans la tête* », confie Catherine Motol, la nouvelle professeure de danse. Aujourd'hui, le groupe compte davantage de danseuses : danseurs, vous êtes vivement attendus !

Relaxation

L'atelier Relaxation vous ouvre les portes d'un nouveau bien-être, fondé sur le tonus et la détente musculaire, grâce à l'apprentissage des techniques de respiration et des postures. Le jeudi au club du Pavé Blanc de 15h30 à 16h30 (à partir du 10 janvier). Inscriptions : **mercredi 12 décembre** de 14h à 17h au club Améthyste du Pavé Blanc et du **17 au 21 décembre** au CCAS. Certificat médical et photocopie de l'avis d'imposition 2012 à présenter. Prix : de 12 € à 46,66 € (janvier à juin), en fonction des ressources.

Karaoké

Venez chanter au club Améthyste du Jardin Parisien **lundi 17 décembre** de 14h à 16h30.

Détendez-vous... en vous relaxant, en dansant ou en chantant ; vous avez le choix avec les ateliers des clubs Améthyste. Messieurs, l'activité Danse de salon recherche activement des danseurs. Révisez vos pas de danse et en piste !



EN BREF

SPECTACLE

En partenariat avec le Théâtre Jean Arp, le CCAS propose aux personnes à partir de 60 ans le spectacle de danse « Valse à trois temps » **dimanche 27 janvier** à 16h. Inscrivez-vous vite, les places sont limitées : dans les clubs Améthyste du **4 au 21 décembre** de 14h à 17h. Un service de car sera assuré pour se rendre au théâtre. Tarif : 12 €.

MÈRES MÉDAILLÉES

Vous avez au minimum 4 enfants et vous souhaitez recevoir la médaille de la Famille française qui vous fait bénéficier gratuitement, à partir de 60 ans, de la carte Améthyste ? Déposez votre dossier **avant le 14 décembre**. Renseignements au CCAS (55 avenue Jean Jaurès) : 01 41 23 05 70.

AIDE AUX AIDANTS



Espace de rencontre pour les familles qui accompagnent les personnes touchées par la dépendance et la maladie. La prochaine réunion aura lieu le **vendredi 21 décembre** de 14h à 16h au CCAS, 55 avenue Jean Jaurès (3^e étage). ➤ 01 41 23 05 82

Ensemble 2 générations



Un logement en échange de présence, de compagnie, de services : voilà le principe de « Ensemble 2 générations ». Dans une volonté clairement identifiée de rompre la solitude de personnes âgées, de faciliter le logement des étudiants et de recréer des liens intergénérationnels, la Ville de Clamart et le CCAS s'engagent en signant une convention de partenariat avec l'association Ensemble 2 générations. Cette association assure aux seniors ou personnes âgées et aux étudiants une solution adaptée et sécurisante :

- Étudiants, donnez de votre temps, bénéficiez d'un logement en échange de présence ou de services, enrichissez votre quotidien en logeant chez un senior.
- Seniors, ne restez plus seuls, proposez un logement en échange de présence ou de service, simplifiez votre quotidien en accueillant un étudiant (présence le soir, la nuit, promenades, courses, initiation Internet, petits services, jardin, animaux...).

•PLUS D'INFOS•

Centre communal d'action sociale - 01 41 23 05 74

PUB 1

L'attentat manqué du Petit Clamart

Il y a 50 ans, le président Charles de Gaulle échappait de peu aux balles d'un commando partisan de l'Algérie française. Désigné par ses auteurs sous le nom d'opération « Charlotte Corday », l'attentat commis par le groupe OAS-Métropole / OAS-CNR a eu lieu au Petit Clamart.

Le mercredi 22 août 1962, en fin d'après-midi, le président Charles de Gaulle et son épouse, Yvonne, quittent Paris où l'ancien chef de la France libre vient de présider le Conseil des ministres. Direction de la DS 19 noire banalisée présidentielle : l'aéroport militaire de Villacoublay, d'où le couple doit rejoindre la Haute-Marne puis Colombey-les-Deux-Églises.

Trois véhicules en embuscade

À 20h10, la DS conduite par le gendarme Francis Marroux s'approche du rond-point du Petit Clamart situé à l'angle de l'avenue de la Libération (aujourd'hui avenue du Général de Gaulle) et de la rue Charles Deby. À la droite du chauffeur, est assis le colonel Alain de Boissieu, gendre et aide de camp du général. Une seconde DS 19 noire suit de près le véhicule présidentiel, avec à son bord deux gardes du corps et un médecin. Deux motards ferment le convoi. À cet instant, le président de Gaulle est loin de se douter qu'il va être la cible de l'opération « Charlotte Corday ». Menée par un commando de l'OAS, l'action est déclenchée au moment où le convoi arrive au rond-point du Petit Clamart, sur le signal de Jean-Marie Bastien-Thiry. Polytechnicien et ingénieur militaire, il est le chef du

commando. Une douzaine de conjurés, armés de fusils mitrailleurs et d'une mitrailleuse, se tiennent en embuscade dans trois véhicules garés à trois endroits différents : une Estafette Renault jaune au coin de la rue de la Bourcillière, une ID 19 rue du Bois et une 403 Peugeot un peu après la route du Pavé Blanc. Une voiture « de recueil » attend les conjurés rue Charles Deby.

Plus de 180 balles tirées

La fusillade est extrêmement violente. Plus de 180 balles sont tirées. « Baissez-vous, mon père », crie Alain de Boissieu à de Gaulle. Une vingtaine de balles frappent la DS 19. Plusieurs touchent les roues, d'autres traversent la voiture, certaines à la hauteur des têtes du couple de

Gaulle. De nombreux impacts touchent les immeubles et les vitrines des magasins alentours. Francis Marroux, qui conduisait déjà la DS présidentielle lors de l'attentat manqué du 8 septembre 1961*, accélère malgré les pneus crevés et gagne Villacoublay dix minutes plus tard.

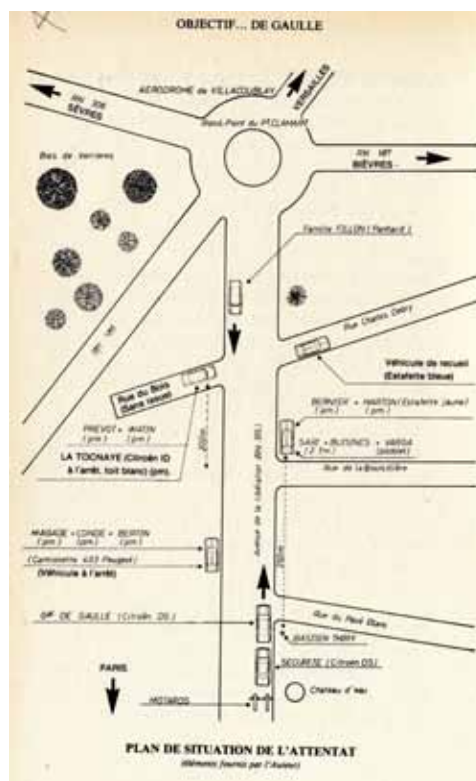
Chasse à l'homme

Une gigantesque chasse à l'homme est lancée au soir du 22 août pour retrouver les auteurs de l'attentat. Moins d'un mois plus tard, tous les conjurés, présents ou non au Petit Clamart, sont identifiés. Neuf sont arrêtés et six entrent dans la clandestinité, certains pour de longues années.

Deux seulement échappent à la justice. Arrêté le 17 septembre, Bastien-Thiry comparaît avec huit autres conjurés devant la Cour militaire de justice en janvier 1963. Quatre condamnations à mort sont prononcées, dont une par contumace. Deux condamnés sont graciés par le général de Gaulle. Bastien-Thiry, 35 ans, père de trois fillettes, est fusillé le 11 mars 1963 au Fort d'Ivry. Il est le dernier condamné à avoir été fusillé en France.

Après les accords d'Évian, de nombreux attentats seront ainsi perpétrés contre le général de Gaulle jusqu'en 1965. Celui-ci en rattrapera à chaque fois miraculeusement. //

Des semaines après l'attentat, la presse suivit la traque des conjurés et Clamart fit la une des quotidiens nationaux, comme ici dans *France-soir*.



Avenue de la Libération, trois véhicules attendaient le convoi présidentiel en embuscade et un quatrième était posté en véhicule de recueil.

* Vendredi 8 septembre 1961, le général de Gaulle échappe à un attentat à la bombe à Pont-sur-Seine (Aube).

> OPPOSITION

« La Tribune libre permet à toutes les tendances politiques représentées dans le Conseil municipal (qu'elles appartiennent à la majorité ou à l'opposition) de s'exprimer à chaque numéro de *Clamart Infos*.

Ce souci de démocratie implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu des articles présentés. »

Philippe KALTENBACH,

Sénateur-Maire de Clamart.

Ce mois-ci, nous avons reçu les tribunes suivantes :

GROUPE UMP-UDI

JEAN-DIDIER BERGER

Quelle image pour Clamart ?

Pour juger de l'action d'un maire, il faut répondre à deux questions : « Le service public est-il bon ? » De la sécurité à la propreté, des crèches au logement, à Clamart, il faut corriger le tir et en finir avec le clientélisme instauré au détriment de la bonne gestion.

« Quelle image pour Clamart ? » Sujet essentiel, car l'image d'une ville traduit la qualité de vie mais aussi l'attractivité économique. *Le Parisien* titrait fin octobre : « Le Haut Clamart veut changer son image ». Depuis 2001, la municipalité s'est contentée de poursuivre, avec l'argent des locataires, les travaux de rénovation déjà engagés et le maire a refusé de faire la mixité sociale nécessaire pour rééquilibrer la présence de milliers de logements sociaux sur lesquels il reste tant à faire pour améliorer la qualité de vie des habitants. Cette absence de mixité sociale pèse sur tous les domaines : dynamique du collège pénalisée, commerces en souffrance, insécurité persistante...

Dans l'article du *Parisien*, un commerçant se rassurait de voir le Haut Clamart moins tagué que le Bas Clamart... Est-ce vraiment rassurant de constater que le laxisme municipal aboutit à une délinquance qui se généralise sur toute la ville ?

D'autres facteurs n'ont pas amélioré l'image de tous les quartiers : le bétonnage clientéliste et son architecture très marquée, mais aussi l'abandon durant plus d'une décennie des voiries... et les travaux faits en catastrophe pour faire oublier cela ne font que souligner ce constat.

Parmi les conséquences, le développement économique est insuffisant : malgré la proximité de Paris, bientôt deux tramways, le bouclage de l'A86, seule l'entreprise Sorin s'est réellement implantée durant ce mandat. Des milliers de m² de bureaux sont vides et le projet Gare est au point mort. Mettre en lumière les atouts de Clamart en respectant son identité, c'est l'ambition que nous proposerons à tous les Clamartois pour améliorer l'image de notre ville.

www.jeandidierberger.com

GROUPE MODEM « LE PARTI DE CLAMART »

CHRISTIAN DELOM - FRANCIS PIAN

Le sens de l'intérêt général

Certes, les collectivités territoriales ne gèrent pas les mêmes domaines de compétence que l'État. Pour autant, elles ne sauraient ignorer les contraintes financières qui pèsent sur le pays. Les élus locaux doivent assumer leur part de responsabilité sans faire subir des injustices profondes aux habitants. La solidarité va de pair avec la responsabilité.

Solidarité locale

La France connaît depuis plusieurs années des chocs économiques avec leur lot de licenciements, de difficultés sociales, voire de misère. La crainte de perdre son emploi se transforme en crise de confiance dans la société. Chacun des acteurs publics et privés a son rôle à jouer. À l'État de donner les grandes orientations et le Président de la République l'a fait utilement avec responsabilité et gravité lors de sa conférence de presse. Les collectivités territoriales subissent par le gel des dotations de l'État une limitation de leurs ressources. À Clamart comme ailleurs, nous devons faire des choix lors du prochain débat d'orientations budgétaires et veiller à ne pas imposer aux plus fragilisés les conséquences de la crise. Le dynamisme des services publics repose sur la qualité des agents communaux. Notre appréciation des dépenses de fonctionnement ne doit pas conduire à une dégradation des conditions de rendu du service à la population. Nos services publics seront vecteurs de solidarité, d'atténuation des inégalités, de commande publique alliant besoins d'intérêt général et soutien à l'économie.

Dialogue social

Il est temps d'intégrer les acteurs privés. Les entreprises participent à la création de richesses et d'emplois, elles ont une fonction citoyenne dans la ville. Il faut aussi développer le dialogue social avec les syndicats et les associations. Plutôt que de concevoir des relations sociales fondées sur l'affrontement et le rapport de forces, il faut mobiliser l'ensemble des acteurs et créer un compromis social de nature à ne laisser personne sur le bord du chemin.

www.modem-clamart.fr www.christiandelom.com

GROUPE « VIVONS CLAMART »

RACHEL ADIL

Flou rire du 3^e âge !

Une Clamartoise me montre une photo reçue voilà peu au courrier :

Une table de restaurant autour de laquelle sont assises des personnes âgées, et Monsieur le Maire est debout auprès d'eux.

C'était à l'occasion de la sortie annuelle du 3^e âge ; sortie organisée chaque année.

Et elle me raconte cette anecdote :

L'année dernière, elle avait reçu, non la photo, mais un appel. Elle ne sait si c'est la photographe ou quelqu'une chargée d'appeler de la part de la photographe.

- Madame T., nous sommes sincèrement navrés. Vous allez recevoir la photo de la sortie, sauf qu'elle est floue.

- Comment ça, floue ? Vous avez raté la photo ?

- Oui, les personnes sont toutes floues, sauf Monsieur le Maire ! Monsieur le Maire est très bien sur la photo, on le reconnaît très bien. Alors, on vous l'envoie, d'accord ?

Madame T. n'a pas pu répondre. Étranglée par un fou rire. La sortie du 3^e âge, c'est vraiment un succès... on s'y amuse beaucoup... et pas que le jour même ! Recevoir un appel pour une photo floue, c'est fou !

Madame T., elle aussi, elle décroche son téléphone ; et elle propose son aide... et elle dit « Viens » à l'enfant malade, qu'il ne reste pas seul. Submergée par l'émotion, un soir, je n'ai pas réussi à lui dire alors je l'écris, ici : Merci.

Joyeuses Fêtes de fin d'année.

➤ MAJORITÉ

GROUPE SOCIALISTE

PIERRE RAMOGNINO

**L'emploi et l'éducation,
les clés du redressement du pays**

Dans un contexte économique très défavorable, plombé par l'incapacité de la droite à enrayer les effets de la crise depuis des années, François Hollande a fait de l'emploi et de l'éducation ses deux priorités. Elles sont également les nôtres à Clamart, depuis plus de dix ans.

Première préoccupation des Français, l'emploi doit être soutenu et protégé. Les socialistes se sont attelés à cette tâche, en poursuivant des objectifs de croissance économique durable sur le long terme (traité européen) et par la création des Emplois d'avenir sur le court terme. D'ici à 2014, 150 000 contrats de trois ans, destinés aux jeunes peu ou pas qualifiés, seront ainsi créés. Nous sommes très heureux que Clamart ait été la première ville du département à mettre en pratique ce dispositif. Très prochainement, le renfort des moyens pour Pôle Emploi et la mise en place des contrats de génération, permettant de préserver l'emploi des plus fragiles (seniors et jeunes), viendront renforcer cette politique tournée vers l'emploi.

Dans le même temps, il est indispensable de redresser l'École, complètement exsangue après dix ans de politique de droite. L'éducation est le premier levier de notre République pour préparer l'avenir de la France. Dès cet été, le gouvernement a pris des mesures d'urgence pour assurer la rentrée 2012 dans les meilleures conditions possibles, en nommant 1 000 professeurs supplémentaires. Conséquence directe, Clamart a vu quatre ouvertures de classes à la rentrée. Cette priorité du gouvernement est aussi la nôtre puisque chaque année le premier budget de la commune est celui de l'éducation.

Au niveau national comme à Clamart, l'emploi et l'éducation sont au cœur du combat des socialistes. Le redressement du pays est en effet l'affaire de tous et vous pouvez compter sur nous pour poursuivre dans cette voie. Bonnes fêtes à toutes et à tous !

www.ps-clamart.org

GROUPE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Mise au point. Un article du *Clamart Info* de novembre dernier affirme que l'autorisation du stationnement automobile devant les bateaux a été décidée par la majorité municipale.

Nous souhaitons préciser que les élus Europe Écologie Les Verts se sont prononcés fermement contre ce projet, et ils n'étaient pas les seuls. Il n'y a d'ailleurs pas eu de vote. Ce dispositif pose de nombreux problèmes :

- * blocage possible de toute la rue si la voie est étroite d'où une distinction et discrimination inévitable ;
- * privatisation de l'espace public ;
- * incohérence avec la politique, menée jusqu'alors, qui tente de faire rentrer les voitures au garage ;
- * suppression des zones de croisement possible devant les bateaux ;
- * incohérence avec le Plan Local d'Urbanisme qui impose des places de stationnement dans les parcelles privées.

Ce sujet du stationnement et de la place de la voiture en ville est partiellement abordé via l'enquête en cours de modification du Plan Local d'Urbanisme. Élargissons le débat !

Clamart peut-elle être une ville où il fait bon respirer si nous continuons à nier les nuisances importantes liées à une omniprésence de la voiture individuelle en zone dense ?

À l'opposé de ce qui s'est fait jusqu'alors, n'est-il pas temps d'envisager quelques nouveaux îlots ou quartiers sans voiture, où les habitants choisissent de se passer de véhicules personnels ? Voilà qui offrirait aux enfants et aux piétons l'occasion de se réapproprier l'espace public, de développer des lieux végétalisés agréables.

Loin d'être un projet impossible ou absurde, ce type de quartier est en place depuis des années à Fribourg, à quelques kilomètres de la frontière française, et il suscite l'enthousiasme de ses habitants.

Les élus Europe Écologie Les Verts vous souhaitent, par avance, de très bonnes fêtes de fin d'année.

contact@eelv-clamart.org - <http://www.eelv-clamart.fr>

GROUPE DES INDÉPENDANTS

Joyeux Noël et bonnes fêtes

Pour passer les fêtes comme il se doit, nous avons mis cette année encore les petits plats dans les grands.

Après le marché de Noël installé au cœur des illuminations de la ville, c'est « Clamart sur Glace » qui prendra place du haut en bas de Clamart pour la 3^e année consécutive.

Très attendue par les enfants, la patinoire s'installera sur la place de la Mairie, à côté du manège que nous avons souhaité déplacer pour ajouter un peu de féerie.

Pendant que les parents feront leurs emplettes au centre commercial « Les Hauts de Clamart », des parcours et des trampolines accueilleront les petits intrépides sur la place Aimé Césaire.

Les marchés seront également en fête, avec l'ouverture exceptionnelle du marché du Trosy les 24 et 31 décembre. Idéal pour préparer au mieux vos réveillons ! Le marché Aimé Césaire accueillera quant à lui le Père Noël les 19 et 21 décembre.

D'ici 2013, les élus indépendants vous souhaitent, à toutes et à tous, de très bonnes fêtes !

GROUPE FRONT DE GAUCHE,
COMMUNISTE, CITOYEN ET ÉCOLOGISTE

GÉRARD AUBINEAU

Rétablissons la vérité sur les taxes locales !

Notre groupe doit rectifier les mensonges de M. Berger parus dans un tract distribué le mois dernier. NON, M. Berger, nous n'avons pas trahi les Clamartois et Clamartois et voilà quelques explications qui compléteront votre culture communale !

Entre 2002 et 2012, il n'y a eu qu'une seule augmentation des taux communaux des taxes locales à Clamart - en 2009 - d'environ 4 % pour la taxe d'habitation (TH) et 8 % pour la taxe sur le foncier bâti (TFB) réajustée de 0,5 % pour compenser strictement la diminution de la taxe sur les ordures ménagères en 2008. Sur ces dix ans, cette augmentation est très inférieure à l'inflation.

Avant 2002, le taux de la TFB était inférieur à celui de la TH. En 2002, nous avons équilibré les deux taux, en baissant le taux de la TH de 8 %. Aujourd'hui encore, le taux de la TH reste inférieur de 4 % à ce qu'il était en 2001 ! Aucune autre commune des Hauts-de-Seine n'a réussi cette performance : la seule ayant baissé son taux de TH est Issy-les-Moulineaux tandis que toutes les autres communes l'ont augmenté.

En parallèle à la baisse du taux de la TH, celui de la TFB a été augmenté pour parvenir à l'équilibre.

À Clamart, la moitié des habitants sont des locataires, qui ne payent que la TH : le taux communal de leur taxe locale a donc diminué. Les propriétaires, quant à eux, ont vu la baisse du taux de la TH largement compenser la croissance du taux de la TFB.

En définitive, seuls les propriétaires qui n'habitent pas Clamart, ne payant que la TFB, enregistrent une augmentation réelle des taxes.

Dans les impôts locaux, il ne faut pas oublier que c'est le Parlement qui vote l'évolution de la "valeur locative" à laquelle s'appliquent les taxes. Il ne faut pas oublier non plus qu'aux impôts communaux s'ajoutent les impôts départementaux et régionaux. A noter enfin que le précédent Gouvernement a remplacé la taxe professionnelle par tout un ensemble d'impôts et aussi une nouvelle taxe pour le Grand Paris depuis 2 ans, ce qui alourdit les impôts sur les ménages.

PUB 6

// Bouger à Clamart

> M2 : jonglage de Noël

PAGE 39



• SOMMAIRE •

[Médiathèques](#) • Contes et exposition : un air d'Orient • p.38

[Théâtre](#) • Marionnettes et jonglage pour toute la famille • p.39

[Cinéma](#) • Séance coup de cœur *Main dans la main* • p.40

[Conservatoire](#) • **Honneur au piano** • p.41

[Rendez-vous](#) • L'agenda du mois de décembre • p.43

[Vie associative](#) • Exposition « Fenêtre sur la Chine » • p.45



Trois musiciennes dédient un concert au piano à travers les âges. PAGE 41

Mille et Une Nuits

ET AUSSI

SPECTACLE CALINADES

« Le voyage de pois chiche » : formulettes, comptines et contes de tradition arabe ou universelle, chantés, mimés ou rythmés aux percussions, par Nezha Chevé, conteuse et chanteuse marocaine.

■ **Mercredi 5 décembre**
à 10h30 (dès 2 ans)
Bibliothèque du Jardin
Parisien ®

SÉANCES CINÉMA

« Petit ciné club »
(pour les 3-5 ans)

■ **Mercredi 9 janvier**
à 10h30 à la médiathèque
François Mitterrand ®

« Écran total » sur
Les Mille et Une Nuits
(dès 8 ans)

■ **Vendredis 28 décembre
et 8 janvier**
à 14h30 à la médiathèque
François Mitterrand ®

PANIER À HISTOIRES

■ **Mercredi 19 décembre**
pour les 3-5 ans
Médiathèque François
Mitterrand ®

GROUPES DE LECTURE

« Lire ensemble »
échangera sur le Japon
mardi 11 décembre à
14h30 à la médiathèque
Buanderie.

« Lecture en partage »
se réunira **vendredi
14 décembre** à 16h
à la bibliothèque
du Jardin Parisien.
« Des mots, des échos »
se retrouvera **mercredi
19 décembre** à 17h30
à la médiathèque
La Buanderie.

® Spectacles
sur réservation



Les aquarelles de Serge-Henry Lupano font souffler un air d'Orient à la médiathèque François Mitterrand.

Dans *Les Mille et Une Nuits*, chef-d'œuvre de la littérature arabe, un roi rendu fou par la trahison de son épouse décide, par vengeance, de se marier chaque soir avec une jeune fille à qui il coupera la tête le lendemain. Nuit après nuit, sa nouvelle femme Shéhérazade raconte des histoires qui envoûtent le roi et repoussent le moment de sa mort. En décembre, les médiathèques de Clamart se mettent à l'heure orientale.

Expositions d'Orient

L'atmosphère des *Mille et Une Nuits* imprègne les deux médiathèques en décembre, grâce à deux jolies expositions.

À la **médiathèque François Mitterrand**, les aquarelles de Serge-Henry Lupano illustrent l'imaginaire oriental : les reines merveilleusement belles, les rois couverts d'or et de pierres précieuses, les djinns menteurs et les vendeurs richissimes.

C'est une illustratrice clamartoise qui investit la **médiathèque Buanderie** de ses dessins. Diplômée des Beaux-Arts, Laureen Topalian a illustré plusieurs livres dont *Les Contes des Mille et Une Nuits* (éd. La Martinière jeunesse).

■ **Du 4 décembre au 5 janvier 2013**

Contes d'Orient

« Laissez-vous conter l'Orient » : Jihad Darwiche anime une veillée de contes où s'entremêlent le merveilleux des *Mille et Une Nuits*, la sagesse et le sourire. Son enfance dans un petit village du Sud-Liban a été bercée par la poésie et les récits traditionnels de l'Orient, où les rêves se racontent tels de véritables contes de fées... Démonstration de danse orientale avec l'association clamartoise « Sensation tribale » en première partie de soirée.

■ **Samedi 8 décembre** à 20h30 ®
Médiathèque François Mitterrand

La danseuse Amira

Isabelle Candito, conteuse, et Catherine Chambaud, danseuse orientale, nous entraînent dans un « conte dansé » merveilleux, pour un voyage initiatique et joyeux au pays imaginaire des *Mille et Une Nuits*. Là-bas, tout est possible : on devient feu, eau, air et terre afin de devenir danseuse ghawazhi (danseuse tzigane en Orient), les vieillards bienveillants ont des pouvoirs magiques...

■ **Mercredi 12 décembre** à 10h30 ® - Médiathèque François Mitterrand

• PLUS D'INFOS •

■ mediatheque.clamart.fr

Contes épicés

Dans « Le jardin des roses et des soupirs », contes érotiques arabes des XIII^e et XV^e siècles, Moussa Lebkiti conte les histoires du jardin défendu, où tout est libertinage, séduction et soupirs. Dans une odeur d'encens, les mots évoquent la sensualité d'Orient. Tout est dit des choses de l'amour, et l'art de la métaphore sert admirablement les récits. Démonstration de danse orientale avec l'association clamartoise « Sensation tribale » en première partie de soirée.

■ **Samedi 15 décembre** à 20h30 ®
(pour adultes) - Médiathèque La Buanderie

Signaux

En clôture du Festival MARTO dédié à la marionnette, *Signaux* raconte l'histoire d'un homme, dans le Grand Nord, hanté par des douleurs fantômes et le souvenir d'un être aimé. Pour toute la famille, ce spectacle hypnotique et onirique ne vous laissera pas de glace !

Après avoir perdu sa main dans un accident, le personnage de *Signaux* est hanté par la présence de ce membre fantôme. Monologue intérieur où les douleurs se confondent progressivement avec la présence d'une femme, toute de bleue vêtue, qui chaque nuit passe devant la fenêtre. Seul derrière sa vitre, l'homme cherche à oublier, mais la douleur revient, encore et encore.

Mystère poétique

Création rythmée par la nuit boréale, d'une beauté à couper le souffle, *Signaux* raconte la perte et le manque. Le spectacle pose en miroir le phénomène médical des douleurs fantômes et les histoires ordinaires des gens qui ont perdu quelqu'un ou quelque chose d'important dans leur vie.

Côté plateau, nous sommes au cœur de la forêt norvégienne, tout est calme, les sons sont assourdis par la neige et les feuilles des arbres bruissent dans la nuit. Quatre marionnettistes manipulent une marionnette à taille humaine, plus vraie que nature. La magie opère grâce au charme puissant d'une scénographie peu commune.



Une pièce poétique sur la douleur et le manque, mise en lumière par une scénographie singulière.

D'après une nouvelle tirée de *Fantomsmarter* de l'auteur norvégien Bjarte Breiteig. À partir de 10 ans.

➤ **Vendredi 7 et samedi 8 décembre** à 20h30

EN BREF

LES FRANGLAISES

Une irrésistible envie de rire et chanter ? Les Françaises sont pour vous ! Douze comédiens/musiciens, amateurs de jeux de mots savoureux, jouent avec le public. Retrouvez les grands standards de la chanson anglophone, remaniés avec des arrangements vocaux et des chorégraphies jubilatoires. Ce spectacle malicieux détourne la pop culture avec espièglerie, dans une interprétation théâtrale irrésistible des plus grands tubes. Dépêchez-vous, dernières places !!

➤ **Dimanche 16 décembre** à 16h

CENTRE ALBERT CHANOT

33, rue Brissard - 01 47 36 05 89
www.centrealbertchanot.com

Steins à Chanot

Herman Steins fait partie des artistes qui croisent différents médiums : dessin, gravure, peinture à l'huile et à l'encaustique, photographie argentique et numérique, installation, sculpture, vidéo... L'exposition présente un survol de trente années de recherches par Herman Steins dans les arts imprimés. De la gravure eau-forte ou aquatinte tirée sur papier à des tirages en linogravures sur fausse fourrure ou tarlatane, en passant par des monotypes transférés sur des assiettes de porcelaine. Herman Steins teste sans cesse les techniques d'impression et leurs limites, explorant les modes de présentations, allant de dimensions classiques jusqu'à des tirages de très grande envergure, sous forme d'installation et de mobile dans l'espace.

➤ **Du 15 décembre au 6 janvier 2013**
Vernissage samedi 15 à 19h



M2

Pour les fêtes de fin d'année, venez découvrir en famille un spectacle de jonglage époustoufflant ! Dans ce cirque à huis clos, quatre jongleurs brillent par leur énergie, tantôt complice, tantôt rivale.

1 espace restreint, 4 jongleurs. A priori, pas de quoi fouetter un chat ! Mais que se passe-t-il si de minute en minute la scène rétrécit, si leur espace vital diminue ? Ces quatre garçons dans le vent évoluent avec fragilité et vitesse dans cet environnement infernal, à la recherche

d'un équilibre. Un spectacle drôle et étourdissant où les quatre artistes rivalisent de virtuosité et transmettent une énergie fortement contagieuse ! À partir de 6 ans.

➤ **Vendredi 21 et samedi 22 décembre** à 20h30



Tarifs

Tarif plein : 6,50 €

Tarif réduit : 5 €

(+ 60 ans, familles nombreuses, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RMI, handicapés, - 18 ans, étudiants et apprentis)

Coup de cœur : 4,20 €

Ciné goûter : 3,50 €

Adhérent FNAC : 5,80 €

Carte 10 entrées : 54 €

(valable 1 an, non nominative)

ÉVÉNEMENTS

■ Mercredi 5 décembre à 14h

Ciné Goûter à l'issue de la projection du film *Le Jour des corneilles*.

■ Jeudi 27 décembre à 20h30

Séance coup de cœur

Le cinéma Jeanne Moreau vous propose de découvrir le nouveau film dansé de Valérie Donzelli, *Main dans la main*, après *La Reine des pommes* et *La guerre est déclarée*. Tarif unique : 4,20 €.

DU 5 AU 11 DÉCEMBRE

• THÉRÈSE DESQUEYROUX

de Claude Miller – 1h50

Mer 5 : 20h45 / Jeu 6 : 20h30 / Ven 7 : 14h, 18h30 / Sam 8 : 20h45 / Dim 9 : 16h30, 20h30 / Mar 11 : 18h30

+ CM : *The Greek Crisis Explained* de Nomint Motion design

• LA CHASSE (VO)

Cannes 2012

de Thomas Vinterberg – 1h51

Mer 5 : 18h45 / Ven 7 : 16h, 20h30 / Sam 8 : 18h45 / Dim 9 : 18h30 / Mar 11 : 20h30

• SKYFALL (VO)

de Sam Mendes – 2h23

Mer 5 : 16h15 / Jeu 6 : 18h / Sam 8 : 16h15 / Dim 9 : 14h

• LE JOUR DES CORNEILLES

de Jean-Christophe Dessaint – 1h35

Mer 7 : 14h + Ciné goûter / Sam 8 : 14h

DU 12 AU 18 DÉCEMBRE

• UNE NOUVELLE CHANCE

de Robert Lorenz – 2h07

Mer 12 : 18h30 (VF), 20h30 (VOSTF) / Jeu 13 : 20h40 (VF) / Ven 14 : 14h (VF), 18h30 (VOSTF) / Sam 15 : 20h45 (VOSTF) / Dim 16 : 18h10 (VOSTF) / Mar 18 : 20h40 (VOSTF) + CM : *Hand of God* de R. et E. Eriksson

• AU-DELÀ DES COLLINES (VO)

Cannes 2012

de Cristian Mungiu – 2h30

Jeu 13 : 18h / Ven 14 :

20h30 / Sam 15 : 18h10 / Dim 16 : 20h15 / Mar 18 : 18h

• SKYFALL

de Sam Mendes – 2h23

Mer 12 : 15h45 / Ven 14 : 16h / Sam 15 : 15h35 / Dim 16 : 15h35

• FRANKENWEENIE de Tim Burton – 1h15

Mer 12 : 14h / Sam 15 : 14h / Dim 16 : 14h

DU 19 AU 25 DÉCEMBRE

• POPULAIRE

de Régis Roinsard – 1h51

Mer 19 : 20h30 / Jeu 20 : 20h30 / Ven 21 : 14h, 18h30 / Sam 22 : 20h30 / Dim 23 : 16h, 20h30 / Mar 25 : 18h30

• REBELLE (VO)

de Kim Nguyen – 1h50

Interdit aux moins de 12 ans
Mer 19 : 18h30 / Jeu 20 : 18h30 / Ven 21 : 16h, 20h30 / Sam 22 : 18h30 / Mar 25 : 20h30
+ CM : *Conte de faits* de Y. Yoon• TWILIGHT, CHAPITRE 5 : RÉVÉLATION (2^E PARTIE)

de Bill Condon – 1h55

Mer 19 : 16h / Sam 22 : 16h / Dim 23 : 18h30 / Mar 25 : 16h

• LES CINQ LÉGENDES de Peter Ramsay – 1h35

Mer 19 : 14h / Sam 22 : 14h / Dim 23 : 14h / Mar 25 : 14h

DU 26 DÉCEMBRE AU 1^{ER} JANVIER

• MAIN DANS LA MAIN

de Valérie Donzelli – 1h25

Mer 26 : 16h, 20h30 / Jeu 27 : 16h, 20h30 / Ven 28 : 16h, 18h30 / Sam 29 : 16h, 20h30 / Dim 30 : 16h, 20h30 / Mar 1^{er} : 16h, 18h30
+ CM : *Il fait beau dans la plus belle ville du monde* de V. Donzelli

• TROIS MONDES

de Catherine Corsini – 1h40

Mer 26 : 18h30 / Jeu 27 : 18h30 / Ven 28 : 20h30 / Sam 29 : 18h30 / Dim 30 : 18h30 / Mar 1^{er} : 20h30

• JEAN DE LA LUNE

de Stephan Schesch – 1h35

Mer 26 : 14h / Jeu 27 : 14h / Ven 28 : 14h / Sam 29 : 14h / Dim 30 : 14h / Mar 1^{er} : 14h

DU 2 AU 8 JANVIER

• TÉLÉ GAUCHO

de Michel Leclerc – 1h52

Mer 2 : 18h50, 20h50 / Jeu 3 : 18h50, 20h50 / Ven 4 : 18h50 / Sam 5 : 18h50, 20h50 / Dim 6 : 15h50, 20h50 / Mar 8 : 18h30

• LE HOBBIT : UN VOYAGE INATTENDU

de Peter Jackson – 2h50

Mer 2 : 15h50 (VF) / Jeu 3 : 15h50 (VF) / Ven 4 : 15h50 (VF), 20h50 (VOSTF) / Sam 5 : 15h50 (VF) / Dim 6 : 17h50 (VOSTF) / Mar 8 : 20h30 (VOSTF)

• LES MONDES DE RALPH de Rich Moore – 1h41

Mer 2 : 14h / Jeu 3 : 14h / Ven 4 : 14h / Sam 5 : 14h / Dim 6 : 14h



Du pianoforte au piano contemporain

Cette saison, le Conservatoire donne un coup de projecteur sur les claviers à travers les âges. À cette occasion, nous vous proposons d'assister au récital époustoufflant d'éclectisme d'un trio mené par Gohar Zorikian, professeur de piano au Conservatoire.

Coup de projecteur sur le piano à travers les âges, avec le récital d'un trio musical mêlant classique et contemporain.



Concert

Lors de ce concert autour du pianoforte, un bel hommage au piano dans tous ses états sera rendu par le trio Gohar Zorikian au pianoforte & piano, Catherine Josquin-Sune à la flûte et Valérie Kupiec au violoncelle. Les trois musiciennes mettront en lumière les spécificités entre pianoforte et piano moderne, à travers un programme éclectique : musique viennoise avec J. Haydn et W.-A. Mozart, puis contemporaine avec G. Crumb et J.-M. Damase.

➤ **Vendredi 14 décembre, 20h30** (15 € - 10 € réduit) ®

Exposition

À l'heure où le monde musical fête le tricentenaire de la naissance du piano, l'exposition « InPiano » retrace les grandes heures de la facture du piano. Prêtée par l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle), cette exposition explique en images les grands bouleversements que cet instrument a connus. Elle révèle aussi l'ingéniosité des facteurs de pianos français : c'est l'instrument qui a généré le plus de brevets en deux cents ans.

➤ **Du lundi 3 au samedi 22 décembre**

Concerts, etc. !

Le mois de décembre s'annonce riche en surprises dans l'enceinte du Conservatoire.

Forums

Le mercredi, les élèves jouent un morceau en public, lors des séances « Forum », pour leurs premiers pas sur scène.

➤ **Mercredis 5 et 12 décembre, 16h15 et 19h15**

Concert des studios

Le Conservatoire, très actif sur le plan des musiques actuelles, propose une démonstration en live des groupes suivis cette année par nos coaches. Douze groupes se succéderont sur la scène de l'auditorium pour une soirée explosive. En partenariat avec l'association 1DK.

➤ **Samedi 8 décembre, 20h30** (5 € sur place)

Mardi sur scène

Une fois par trimestre, les élèves, ensembles et orchestres présentent sur

la scène de l'Auditorium l'aboutissement de leur travail dans des conditions professionnelles. Qualité et éclectisme sont au rendez-vous. Cette soirée sera l'occasion d'applaudir le Quatuor de trombones, l'ensemble de percussions et l'orchestre d'harmonie Leonard Bernstein.

➤ **Mardi 11 décembre, 20h**

Chorales 1^{er} cycle

Les plus jeunes élèves débutent leur apprentissage par la pratique du chant. La chorale est le premier pas vers la pratique collective de la musique.

➤ **Lundi 17 décembre, 19h**

Concert de Noël

Les CHAM de Léopold Sedar Senghor font leur concert de Noël au CSC Pavé Blanc.

➤ **Mardi 18 décembre, 19h**

Orchestre symphonique

Dirigé par Jean-Yves Altenburger, l'Orchestre Symphonique Sud de Seine regroupe 60 musiciens issus des

conservatoires de la Communauté d'agglomération.

➤ **Mardi 18 décembre, 20h30** ®

Noël au balcon

Le Conservatoire ouvre grandes ses portes pour un mercredi très spécial. Vous découvrirez le hall d'accueil dans une configuration scénique particulière, lors d'une belle fête de fin d'année où musiques et chants de Noël résonneront dans les couloirs.

➤ **Mercredi 19 décembre, toute la journée**

Scène ouverte

Le rock se met dans tous ses états avant les vacances. La première édition a vu défiler pas moins de 14 groupes clamartois et des environs. Amis musiciens : n'oubliez pas vos instruments, répétez vos compositions, soignez votre look et amenez votre public !

➤ **Vendredi 21 décembre, 20h / Inscription des groupes sur place**

PUB 1

> TOUT LE MOIS DE DÉCEMBRE

Jusqu'au 20 décembre

Enquête publique PLU
(p.21)

Jusqu'au 31 décembre

Inscription en maternelle
(voir *Clamart Infos* n° 113 -
nov.2012, p.17)

Jusqu'au 4 janvier

Enquête publique A 86
(p.21)

Du 3 au 22 décembre

Exposition « InPiano »
Conservatoire (p.41)DU 4 DÉCEMBRE
AU 5 JANVIER 2013**Mille et Une Nuits**
Dans les deux
médiathèques (p.38)

Vendredi 7 décembre

**Atelier Embauche
et Internet** (p.26)Vendredi 7 et
samedi 8 décembre**Marionnettes « Signaux »**
Théâtre Jean Arp (p.39)LES 7 DÉCEMBRE
ET 10 JANVIER 2013**Dépistage du sida**
Centre municipal
de santé (p.18)DU 7 AU 9 DÉCEMBRE
Téléthon (p.29)

Samedi 8 décembre

Contes d'Orient -
Médiathèque François
Mitterrand (p.38)
- Concert des studios
Conservatoire (p.41)

Mardi 11 décembre

**Atelier sur le devenir
de la D 906**
CSC Pavé Blanc (p.21)

Mercredi 12 décembre

Conte « La danseuse Amira »
Médiathèque François
Mitterrand (p.38)

Vendredi 14 décembre

Concert Pianoforte
Conservatoire (p.41)

Du 15 déc. au 6 janvier

Exposition
Herman Steins
Centre Albert Chanot (p.39)

Samedi 15 décembre

Contes épicés
Médiathèque Buanderie
(p.38)

Dimanche 16 décembre

Spectacle
« Les Franglaises »
Théâtre Jean Arp (p.39)Samedi 15
et dimanche 16 décembre**Marché de l'art** (p.46)DU 18 AU
30 DÉCEMBRE
**Exposition « Fenêtre
sur la Chine »** (p.45)

Mardi 18 décembre

Orchestre symphonique
Conservatoire (p.41)

Mercredi 19 décembre

Noël au balcon
Conservatoire (p.41)

Vendredi 21 décembre

Fête du quartier Plaine
CSC Pavé Blanc (p.23)DU 22 DÉCEMBRE
AU 6 JANVIER
Clamart sur Glace (p.10)Vendredi 21
et samedi 22 décembre**Jonglage « M2 »**
Théâtre Jean Arp (p.39)

Lundi 31 décembre

**Réveillon de
la Saint-Sylvestre** (p.46)

SPÉCIAL VACANCES



Du 22 déc. au 5 janvier

« Magie et féerie »
Ludothèque du Pavé Blanc

Du 24 déc. au 4 janvier

Stages sport-vacances (p.29)

Mercredi 26 décembre

Séance cinéma Zarafa
Maison de quartier
Jardin Parisien (p.23)

Jeudi 27 décembre

**- Spectacle « Père Noël
ou Père Fouettard »**
Maison de quartier
Petit Clamart (p.23)
- Séance Coup de cœur
Main dans la main
Cinéma Jeanne Moreau (p.40)

Du 26 déc. au 4 janvier

Stages Cirque et hip-hop (p.47)

Du 2 au 4 janvier

Stage Poterie (p.47)

PUB 1

Fenêtre sur la Chine

L'association clamartoise Alexandra Carle œuvre pour la mémoire de la jeune photographe de talent Alexandra Carle décédée en 2002. Après l'obtention de son diplôme à l'École Nationale Supérieure de



Photographie d'Arles, Alexandra a voyagé et rapporté de nombreux clichés notamment de ses deux séjours en Chine, en 2001 et 2002. Avec l'exposition « Fenêtre sur la Chine », l'association vous invite à contempler une sélection de 30 clichés réalisés par la jeune photographe. Une Chine, telle qu'elle l'a vue et vécue de l'intérieur : de la vie quotidienne des habitants aux moments de tendresse mais aussi de solitude.

« À la base c'est la vie, la mienne, la vie en général. La photographie comme un lien entre les deux. Quitte à faire partie du jeu, autant pouvoir trouver son parti. L'image est mon parti pris dans la société. » Ainsi s'exprimait Alexandra. Cette exposition lui est dédiée ainsi qu'à tous ceux qui ont un jour croisé son regard.

➤ Du mardi 18 au dimanche 30 décembre de 14h à 19h
Salle Jacky Vauclair

Merveilles du monde

Le club Amitié et Culture organise **vendredi 21 décembre** une conférence sur les Sept Merveilles du monde d'hier à aujourd'hui. Pierre Kohler vous éclairera sur ces merveilles architecturales considérées, dans l'Anti-

quité grecque, comme incontournables par leur grandeur et leur beauté. Cette conférence ne sera pas seulement un voyage vers ces merveilles disparues, mais aussi une projection dans le présent : si l'on devait aujourd'hui en choisir 7 autres, quelles seraient-elles ? Venez en discuter à 14h30 à la médiathèque La Buanderie.

•PLUS D'INFOS•

➤ 01 46 44 25 08



La pyramide de Khéops, à Gizeh (Le Caire), dernière des Sept Merveilles du monde encore sur pied.

EN BREF

COUTURE ET LOISIRS

L'association Relais-Couture-Loisirs fêtera ses 25 ans lors d'une après-midi conviviale **samedi 8 décembre** de 14h à 17h au centre socioculturel de La Fourche (216 av. Jean Jaurès). Venez partager le verre de l'amitié !

EXPOSITION

Danièle Labastie exposera ses aquarelles du **4 au 22 décembre** à l'Office de tourisme (22 rue Paul Vaillant-Couturier). Venez découvrir ses œuvres sur le thème de « La beauté animale ».

Clamart Accueil



Les derniers rendez-vous de l'année 2012 de l'association :

- **Vendredi 7** : Dictée de Bernard Pivot
- **Samedi 8 et dimanche 9** : Rallye nocturne pédestre national à Amiens
- **Jedi 13** : Promenade nocturne en bateau-mouche et visite du village de Noël du Trocadéro
- **Vendredi 14** : Vendredi de la convivialité autour des informations financières
- **Mercredi 9 janvier 2013** : Musée du Quai Branly

•PLUS D'INFOS•

➤ www.clamartaccueil.org
clamartaccueil@clamartaccueil.org
01 41 33 96 43

mardi, jeudi et samedi de 10h à 12h / mardi et jeudi de 10h à 12h au CSC du Pavé Blanc

Solidarité et Loisirs



Pour attendre les fêtes dans la bonne humeur, l'association vous propose en décembre :

- **Mardi 4** : Visite guidée de la Bibliothèque nationale François Mitterrand
- **Mardi 4** : Randonnée de 22 kilomètres autour du château de Versailles
- **Samedi 8** : « Don Quichotte » à l'Opéra Bastille avec les ballets et l'orchestre de l'Opéra de Paris
- **Dimanche 9** : Déjeuner et spectacle au cabaret César Palace
- **Jedi 13** : Après-midi cabaret pour les artistes amateurs de l'association dès 14h30 à la salle des fêtes municipale, suivi d'un goûter. Inscription indispensable
- **Mardi 18** : Randonnée de 15 km : sortie nocturne dans Paris

•PLUS D'INFOS•

➤ solidariteloisirs.asso.fr
solidariteloisirs@hotmail.com - 06 30 93 27 02
Permanence le lundi de 14h à 16h à la Maison des Associations, fermée exceptionnellement les 24 et 31 décembre en raison des fêtes.

EN BREF

JUMELAGE ANGLAIS

Le comité de jumelage du Lincolnshire du Nord propose un échange entre trois jeunes lycéennes de 18 ans apprenant le français et des lycéens clamartois. L'accueil pourrait avoir lieu dans les familles anglaises et françaises pendant les vacances scolaires. Si vous êtes intéressés, prenez contact auprès de Marie-Rose Ramarao.

➤ marierose.ramarao@orange.fr
01 46 38 77 16

SOPHROLOGIE

L'association « À la rencontre de soi » vous propose des ateliers pour vous ressourcer grâce à la sophrologie et à d'autres techniques de bien-être. Prochain rendez-vous le **samedi 12 janvier** de 10h15 à 12h15 au CSC La Fourche autour du thème « Gagner en confiance ». L'atelier du **samedi 26 janvier** s'attachera à vous aider à vous adapter aux situations stressantes.

➤ Chantal au
06 60 80 18 53
ou Karine au
06 60 40 51 77

RAPHAËL AU LOUVRE

L'association franco-italienne Alessandro Manzoni propose le **mercredi 12 décembre** une visite guidée en français de l'exposition « Raphaël les dernières années » à découvrir actuellement au Musée du Louvre. Rendez-vous à 17h15 sous la pyramide. Tarifs : 20 / 22 €

➤ 06 80 65 03 42

Marché de l'art

Rendez-vous incontournable de la Société des Beaux-arts de Clamart, le Marché de l'art se tiendra cette année les **samedi 15 et dimanche 16 décembre** à la salle Jacky Vauclair (de 10h à 18h le samedi et de 11h à 18h le dimanche).

•PLUS D'INFOS•

➤ sbac.moonfruit.fr

Saint-Sylvestre

Le comité des fêtes organise une grande soirée le **lundi 31 décembre** à la salle des fêtes municipale pour célébrer la nouvelle année. Rendez-vous dès 20h pour un dîner festif accompagné de champagne et cotillons : jusqu'à 4h du matin les Dollys Frenchies vous feront revivre les années swing en compagnie de l'orchestre Les Dauphins. Tarif : 90 € pour les adultes et 25 € pour les enfants de 6 à 14 ans.



•PLUS D'INFOS•

➤ 06 74 82 67 13

Tournoi de tarot

La Tarot Club de Clamart organise le **dimanche 16 décembre** à 13h45 un grand tournoi amical de tarot au CSC Jean Mermoz. De nombreux lots sont à gagner et un pot de l'amitié sera offert à tous les joueurs à la fin du tournoi. Venez avec votre bonne humeur et votre fair-play ! Entrée : 12 €, 6 € pour les adhérents. Prochains tournois : **dimanche 20 janvier** et **dimanche 3 février 2013**.

•PLUS D'INFOS•

➤ Marc au 01 46 44 99 46 ou Philippe au 06 80 20 54 88

Maisons anciennes

La société historique les Amis de Clamart organise une projection le **samedi 15 décembre** à 14h30 sur les maisons anciennes disparues. Grandes ou petites, elles nous conteront leur passé. Rendez-vous à la salle bleue de la Maison des sports.

•PLUS D'INFOS•

➤ 01 75 32 00 07



Le Rased, c'est quoi?

C'est le thème de la rencontre qui se tiendra le **samedi 8 décembre** de 14h30 à 17h au CSC Pavé Blanc. Organisé par l'association ARPE (Accueil Relais Parents Enfants), ce rendez-vous sera l'occasion de mieux connaître l'enseignement spécialisé du Rased, Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté. La projection du film *Un parmi les autres* expliquera le travail des rééducateurs à l'école. Un échange avec une rééducatrice du Rased de l'école de la Plaine permettra de compléter le débat.

Théâtre

À découvrir du **vendredi 14 décembre au dimanche 13 janvier** au théâtre des Rochers : « 12 hommes en colère », de Réginald Rose, mis en scène par Matthieu Triolaire et Pascal Nacfer. Ce huis clos haletant vous plongera au cœur même d'un jury d'assises, de ses réflexions à ses doutes. Les 14 et 15 décembre : achetez 2 places et venez à 3 ! Tarifs : 12 € - groupe 7 € et 5 €.

•PLUS D'INFOS•

☑ www.theatredesrochers.org
Office de tourisme de Clamart : 01 46 42 17 95



Encre de chine

La SBAC, Société des Beaux-Arts de Clamart, organise un stage d'encre de chine sur le thème de l'arbre du **mercredi 2 au vendredi 4 janvier** à l'atelier Chanot, animé par Annick Bougerolle.

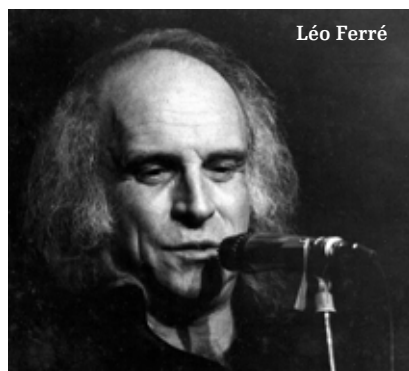
•PLUS D'INFOS•

☑ sbac.moonfruit.fr
06 36 95 67 14



À l'Autrement Bon

L'Autrement Bon est un bar-restaurant et cabaret solidaire. Situé au 1^{er} étage du théâtre Jean Arp, il vous reçoit avant et après les spectacles pour passer une soirée conviviale autour d'un dîner spectacle : repas à partir de 19h30, spectacle à 20h30. Ce qui vous attend en décembre :



Léo Ferré

Judi 6 : Soirée chanson française avec Sophie Martin : préparez-vous à chanter !

Judi 13 : Concert lyrique autour du pianiste Nicolas Viel

Vendredi 14 : Pop rock avec le groupe Soul Mates

Samedi 15 : Chansons de Léo Ferré revisitées par Philippe Guillard et ses musiciens

Judi 20 : Théâtre d'impro avec les Improptus de Clamart

•PLUS D'INFOS•

☑ www.lautrementbon.fr - 06 29 49 88 37 - 22 rue Paul Vaillant-Couturier

Concert de Noël

Clam'art Choral présente le **dimanche 9 décembre** un concert de Noël par le chœur d'enfants de Clamart, accompagné par l'ensemble de voix d'hommes de l'association, Claude Monnier à l'orgue et Filippo Nocera au piano, sous la direction d'Anne-Claire Fauchet. À découvrir à 15h30 à l'église Saint-Joseph. Libre participation aux frais.

Main verte

Si vous êtes amateurs de jardins, les prochains rendez-vous de la Société régionale d'horticulture de Clamart & environs devraient vous plaire. L'association se penchera en effet le **samedi 8 décembre** sur les solutions pour économiser l'eau, telles que le paillage. Le **mardi 11 décembre**, une visite des orchidées Vacherot-Lecoufle sera proposée. Il y en aura même pour les petits ce mois-ci avec un atelier floral qui est organisé le **mercredi 19 décembre** sur le thème de la confection de couronnes de Noël.

•PLUS D'INFOS•

☑ www.horticulture-clamart.fr - 01 46 44 52 30

Cirque et hip-hop

Le Plus petit cirque du monde propose durant les vacances de Noël des stages de cirque et de hip-hop à destination des enfants (à partir de 4 ans) et des jeunes : du **mercredi 26 au vendredi 28 décembre** et du **mercredi 2 au vendredi 4 janvier**.

•PLUS D'INFOS•

☑ www.lepluspetitcirquedumonde.fr
01 46 64 93 62

Poterie

L'association Terre créative organise durant les vacances de Noël un stage de poterie (modelage-émailage) pour les enfants et les adolescents : du **mercredi 2 au vendredi 4 janvier** de 10h à 12h et de 14h à 16h au CSC Jean Mermoz.

•PLUS D'INFOS•

☑ www.terre-creative.com
06 89 32 21 65

Don du sang

Donner votre sang peut sauver des vies ! L'Établissement français du sang (EFS) sera présent à Clamart le **mardi 11 décembre** de 10h30 à 16h à la salle Jacky Vauclair. Quelques conditions néanmoins à respecter pour effectuer cette démarche solidaire : être majeur, muni d'une pièce d'identité avec photo, peser au moins 50 kg et de préférence ne pas venir à jeun avant un don.

•PLUS D'INFOS•

☑ www.dondusang.net

PUB 1



► PETITES ANNONCES

OFFRES

► Nous recherchons pour nos 2 enfants de 7 et 9 ans une nounou (retraite ou étudiante) pour le soir de 16h30-18h30 ou 17h-19h au Petit Clamart. Aide aux devoirs. Niveau Bac minimum. Une présence le mercredi est également envisagée. **06 99 29 87 41**

► Nous recherchons une étudiante fiable pour s'occuper de nos 3 enfants de 16h20 à 19h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredi. 10 € net/l'heure. **06 81 78 73 16**

► Maman de 3 enfants de 8 ans, 7 ans et 5 ans, je recherche une nounou pour les sorties d'école de 18h30 à 20h15. **06 46 27 25 51**

► Leonor, 6 ans, habitant rue Cécile Dinant recherche baby-sitter habitant tout près (pour sécurité du retour la nuit) pour le vendredi 14 décembre et plus si affinité. **06 37 10 19 34**

► Famille habitant quartier Gare recherche personne expérimentée pour effectuer repassage (si possible récupération le samedi midi et retour le dimanche soir). **06 37 10 19 34**

► Cherche personne sérieuse pour garder mon fils en extra scolaire 2h à 3h par semaine, de 18 à environ 19h grand max. Quartier Garenne/Trivaux. Smic payé en CESU. **06 52 86 62 60**

► Famille située quartier des Galvents cherche une assistante maternelle pour un enfant de 3 mois à garder à partir de janvier 5/7 jours de 8h45 à 18h. **06 22 45 17 68**

► Nous recherchons un(e) étudiant(e) fiable pour s'occuper de nos 2 enfants de 16h15 à 19h maxi lundi, mardi, jeudi et vendredi (18h30) : pour notre aîné (CE1 école de la mairie) et notre cadette (maternelle Gathelot). 10 € net/l'heure. **06 60 31 31 37**

► Je recherche une personne qui peut aider mon fils (5^e) à faire ses devoirs avec une aide particulière car il est dyslexique dysorthographique. **06 31 78 18 32**

► Tom, 14 mois, et ses parents, recherchent baby-sitter attentionnée pour aller le chercher à la crèche Jean Jaurès lundi et mercredi, jouer avec lui, lui donner son dîner, etc. jusqu'au retour des parents. Possibilité de gardes ponctuelles le soir. Nous habitons rue Paul Bert. **06 60 65 53 31**

► Recherche étudiante pour aide aux devoirs + anglais pour Andréa (CM2) les mercredis de 9h à 11h (quartier mairie) 10 €/h. **06 85 51 89 87**

► Recherche personne pour sortie

d'école 4 ou 5 soirs par semaine de 17h30 à 19h30 (quartier Cloisiaux) pour 2 enfants de 2 ans et 4 ans. **06 50 09 33 85**

DEMANDES

► Jardinier avec exp. et nombreuses réfs client effectuée tous travaux jardin. Dispose tous matériels. Paiement CESU accepté. **06 63 72 18 31**

► Jeune dame recherche des heures de ménage ou repassage disponible toute la semaine. Également disponible le mercredi et le samedi pour des baby-sitting. **06 95 02 37 44**

► Professeur expérimentée donne cours de piano tous niveaux et tous âges. Enseignement personnalisé. Tous styles : classique, variétés, musiques actuelles. Premier cours d'essai gratuit. **06 60 53 70 33**

► Professeur certifié d'anglais et d'italien, longue expérience, donne cours pour tous niveaux, enfants et adultes. **06 38 62 67 55**

► Je propose des cours de Mathématiques aux particuliers, collège, lycée, à prix modéré. **06 23 62 11 92**

► Assistante maternelle quartier Percy/Fleury, je vous propose de garder votre enfant à temps plein. J'ai une place disponible dès maintenant. Attentive à l'éveil de votre enfant, je propose diverses activités selon l'âge. **09 67 00 86 27**

► Je propose des cours d'anglais (l'anglais étant ma langue maternelle), de mathématiques et de physique. Je suis actuellement en première année d'ingénierie en éco-énergétique. **06 95 84 35 38**

► Cours de guitare à Clamart. Styles : blues, jazz, bossa, variétés. Pour niveaux débutants et avancés. **01 46 44 21 02**

► Jeune étudiante sérieuse et dynamique, résidant dans le quartier Gare, cherche heures de baby-sitting et aide aux devoirs, en soirée ou le week-end. Les horaires sont à discuter. **06 30 36 21 13**

► Lycéenne de 16 ans en première L, sérieuse et motivée,

propose de l'aide au devoir pour les élèves de primaire. Peut aussi aider en Français et Histoire Géographie les élèves de Collège, jeudi et vendredi à partir de 16h, et le samedi après-midi. **06 42 04 54 15**

► Je propose mon aide aux seniors à leur domicile, ménages, balades, courses, repassage, accompagnement, préparation des repas, dialogue, loisirs. **06 85 85 56 23**

► Secrétaire médicale expérimentée, sérieuse et ayant un bon relationnel recherche un poste à temps complet en CDD ou CDI. Disponible début décembre. **06 82 30 28 41**

► Jeune fille de 16 ans, sérieuse motivée et disponible à partir de 16h, sans limite, et le mercredi toute la journée et les week-ends pour baby-sitting. **06 65 68 05 22**

► Maman disponible tous les après-midis pour chercher vos enfants à la sortie d'école et les garder à mon domicile (pavillon). Possibilité d'aide aux devoirs. Quartier la Plaine. Je peux me déplacer. **06 59 25 49 15**

► Jeune femme de 23 ans vous propose de faire vos courses, vous tenir compagnie, garder vos enfants de jour comme de nuit. Je suis une personne sérieuse. **07 78 19 26 76**

► Je cherche heures de ménage et repassage, sortie d'école pour le mardi et vendredi merci. **06 72 99 86 97**

VENDRE

► Beau lit d'enfant 60x140 cm en bois et rotin + literie complète, très bon état, 100€ (à débattre). **01 46 42 87 71**

► Vends lits bébés 90x190 cm blancs, peu servi, très bon état. 120 € les deux. 1 poussette double de la marque Chicco, 100 €. 1 baignoire bébé en plastique avec bouchon au fond, 15 euros. **07 60 48 80 45**

► À vendre 1 lit parapluie + matelas + couette, 40 €. Une poussette, 35 €. 1 chaise haute, 7 euros. 2 barrières de sécurité escaliers, 25 € pièce. Le tout en

parfait état. **01 45 34 90 14**

► Vends canapé convertible 3 places couleur chocolat, état neuf, matelas jamais servi, 700 €. Bahut, table ronde avec 2 rallonges, 4 chaises, valeur 3500 €, vendu 1000 €. **01 46 32 35 76**

► Vends canapé convertible 3 places de marque "Interior's" Couleur rouge, 180x80x80. Couchage 2 places, matelas mousse. 300 €. **06 86 82 63 19**

► Vend clic-clac housse noire, acheté il y a 5 mois, il est en très bon état. Acheté à 470 € je le vends aujourd'hui à 300 €. **06 47 94 32 65**

► À vendre poussette loola BB-confort trio (landeau/cosy/poussette) couleur rouge/framboise + table d'éveil fisherprice 400 €. **06 24 78 60 53**

► Vends canapé cuir Natuzzi 2 places 157x97x98 très bon état, encore sous garantie 3 ans. 450 €. **01 46 42 69 67**

► Je vends deux paires de bottes en caoutchouc mises une ou deux fois, bon état, 10 €, taille 29/30. **06 72 99 86 97**

► Je vends mon ordinateur encore sous garantie Samsung acheté le 25/08/2012 avec facture. 350 €. **09 53 22 00 98**

► Paire de ski junior Salomon jade 1.30m 80 €. Une paire de chaussures Rossignol comp j et une paire lange blanche t 35/36 20 et 30 €. **06 61 85 64 88**

DIVERS

► Recherche pour rééducation vélo d'appartement en excellent état. **06 37 58 28 80**

► Donne chaton de 5-6 mois tout noir, calin et joueur à la fois, je cherche une famille susceptible de l'accueillir et lui donner de l'affection et tout ce dont il a besoin. Pas sérieux s'abstenir. **07 78 19 26 76**

► Donne vêtement femme et enfant pour association ou personne dans le besoin. **06 52 18 62 33**

► Je recherche des lots de livres à racheter, modernes, occasions, neufs. **06 42 73 91 35**

Parution dans la limite des places disponibles (pour Clamart Infos) et durant 1 mois (sur le site)

Service gratuit réservé aux Clamartois.
Sont interdites les annonces immobilières, professionnelles, de rencontres ou douteuses. Les annonces d'offres ou de demandes d'emploi seront publiées en priorité.

Pour envoyer votre annonce
• courrier ou fax (01 46 62 37 62) - à adresser au service Communication
• formulaire disponible sur www.clamart.fr

IMPÉRATIF
indiquer coordonnées sur Clamart et téléphone

Offre de baby-sitting et de cours particuliers :

Le travail effectué par les baby-sitters ou les personnes proposant des cours particuliers correspond à la législation de la Convention collective nationale des salariés du particulier employeur du 24 novembre 1999. Cette convention stipule que le prix de l'heure ne doit pas être inférieur au SMIC (9,40 € brut, tarif au 1^{er} juillet 2012) et que l'âge légal minimum est de 16 ans. Nous vous remercions de respecter les termes de ce texte pour votre annonce.

PUB 1

PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE

Pharmacie ZAIDAN
58, avenue Adolphe Schneider - 01 46 38 71 83

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

Pharmacie GELLEREAU
76 route du Pavé Blanc - 01 46 30 49 13

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE

Pharmacie DE LA FOURCHE
202 bis avenue Jean Jaurès - 01 46 42 00 62

MARDI 25 DÉCEMBRE

Pharmacie BOUCHARD
38 rue de la Porte de Trivaux - 01 46 32 15 70

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE

Pharmacie PERCY
47, avenue Henri Barbusse - 01 46 42 22 69

DIMANCHE 6 JANVIER

Pharmacie VALLIER
1 place Aimé Césaire - 01 46 30 03 19

☒ Pour connaître les gardes, ainsi que les changements, contactez le commissariat au 01 41 46 13 00

MAIRIE DE CLAMART

Standard : 01 46 62 35 35

Fax : 01 45 29 18 88

Accueil téléphonique :

Du lundi au jeudi 8h30-12h et 13h-18h /
Vendredi 8h30-12h et 13h-17h30 /
Samedi 8h30-12h
www.clamart.fr / mairie@clamart.fr

Centre administratif

1, avenue Jean-Jaurès
Du lundi au jeudi 8h30-18h / Vendredi
8h30-17h30 / Samedi 8h30-12h

Mairie annexe de la Fourche

216, av. Jean-Jaurès - 01 41 46 05 90
Mercredi 8h30-12h et 13h30-17h /
les 2^e et 4^e samedis du mois 8h30-12h

Mairie annexe du Pavé Blanc

5, rue d'Auvergne - 01 41 36 06 65
Du lundi au vendredi 8h30-12h et
13h30-17h (17h30 le lundi et jeudi) /
Samedi 8h30-12h

GARDES MÉDICALES D'URGENCE

DANS TOUS LES CAS, APPELEZ LE 15. Vous serez ensuite dirigé vers la maison de garde intercommunale, SOS 92 ou autre selon l'urgence de la situation.

MAISON DE GARDE INTERCOMMUNALE :

10, boulevard des Frères-Vigouroux à Clamart :

ATTENTION, accueil des patients sur place uniquement après appel du 15.

Horaires : tous les jours de 20h à minuit, dimanches et jours fériés de 9h à minuit.

Deux médecins des communes de Bagneux, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses,

Le Plessis-Robinson, Malakoff, Meudon, Montrouge ou Vanves, participant au

fonctionnement de ce lieu de garde, vous prendront en charge et en informeront votre médecin traitant. Les urgences dentaires sont également assurées.

SOS 92 - GARDES ET URGENCES MÉDICALES À DOMICILE :

Association départementale de permanence de soins :
médecins conventionnés 24 h/24, 7 j/7, visites à domicile.

AUTRES NUMÉROS D'URGENCE :

Police secours : 17 - Pompiers : 18

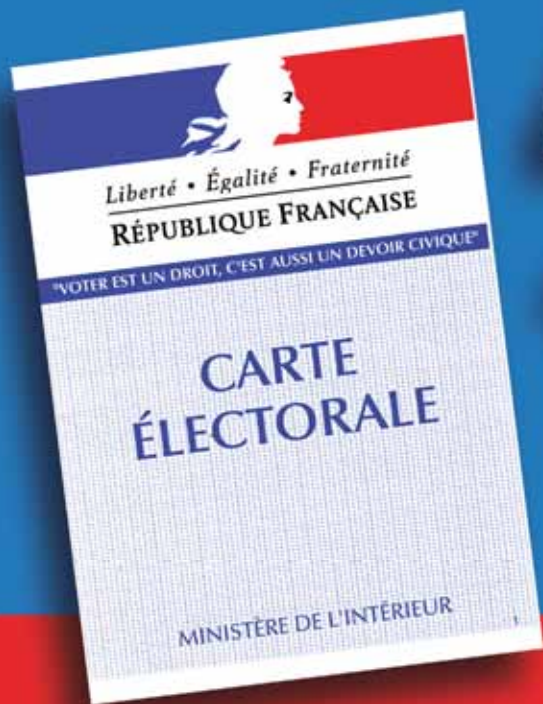
MENUS DES ÉCOLES

DU 3 AU 7 DÉCEMBRE	DU 10 AU 14 DÉCEMBRE	DU 17 AU 21 DÉCEMBRE	DU 24 AU 28 DÉCEMBRE	DU 31 DÉC. AU 4 JANVIER
LUNDI	- Salade de mâche aux pignons de pins (vinaigrette) - Pot-au-feu (Pommes de terre) - Comité - Compote	- Salade de betteraves - Blanquette de la mer - Riz pilaf - Petit-suisse aux fruits - Pomme	- Taboulé - Filet de limande pané - Haricots verts - Yaourt et cassonade - Orange	- Betteraves mimosa - Tarte au poulet et légumes - Salade verte (vinaigrette) - Yaourt et Mimosette - Crème dessert au chocolat
MARDI	- Thon à la tomate - Fricassée de poulet Yassa - Boullgour - Bûche de chèvre - Orange	- Salade de betteraves - Blanquette de la mer - Riz pilaf - Petit-suisse aux fruits - Pomme	JOYEUX NOËL !	BONNE ANNÉE 2013 !
MERCREDI	- Potage - Pizza - Salade composée - Petit-suisse et cassonade - Pomme	- Salade de coquillettes au curry - Omelette au fromage - Poêlée brocolis/poivrons rouges/oignons - Tome blanche - Crème dessert au chocolat	- Potage - Escalope de dinde à la crème - Petits pois/carottes - Carriembert - Pomme	- Salade coleslaw - Filet de poisson sauce aux herbes - Riz - Yaourt vanille - Biscuit
JEUDI	- Salade de pâtes napolitaine - Steak haché de bœuf à l'échalote - Haricots beurre persillés - Coulemmiers - Banane	- Salade de chou blanc aux pommes (vinaigrette) - Rôt de veau au jus - Purée de brocolis (base purée) - Fromage blanc et miel - Biscuit	- Salade verte (vinaigrette) - Raviolis bolognaises - Fromage blanc et cassonade - Compote	- Chou rouge vinaigrette - Jambon de dinde - Frites - Saint-Paulin - Compote
VENDREDI	- Carottes râpées - Filet de hoki meunière - Gratin chou-fleur/pommes de terre - Fromage frais - Crème caramel	- Salade de pois chiches - Pain - Cuisse de poulet rôti - Carottes - à la crème - Emmental - Banane	- Charcuterie s/p : cœur dur - Pavé de colin sauce citron - Blé - Petit-suisse aux fruits - Clémentine	- Salade de pâtes au pesto - Steak haché au poivre - Poêlée de légumes - Yaourt brassé nature - Orange

REPAS DU PÈRE NOËL



Les aliments indiqués en vert sont issus d'une culture biologique.



45 millions de personnes l'ont déjà ! et vous ?

inscrivez-vous avant le 31 décembre 2012 !

LE SERVICE ÉLECTIONS SE DÉPLACE DANS LES QUARTIERS

Pour faciliter vos démarches d'inscription sur les listes électorales,
le service Élections vous donne rendez-vous :

► QUARTIER DE LA PLAINE

Place Aimé Césaire

Vendredi 7 et mercredi 19 décembre
de 17h à 20h

► QUARTIER GARE

Place de la Gare

Lundi 10 et vendredi 14 décembre
de 17h à 20h

► QUARTIER TRIVAUX-GARENNE

Place centrale du Campus

Mercredi 12 décembre
de 17h à 20h

► QUARTIER 3F

Place centrale (rue Boileau)

Lundi 17 décembre
de 17h à 20h

• **Vous êtes nouveau Clamartois ?** Pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2012.

• **Vous êtes déjà Clamartois mais vous avez changé de domicile à Clamart ?** Signalez-le en Mairie, muni de photocopies et originaux d'une carte d'identité ou passeport en cours de validité ainsi qu'un justificatif récent de votre nouveau domicile, avant le 31 décembre 2012.

Rendez-vous avant le 31 décembre 2012 au Guichet unique ou dans les mairies annexes pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune. Apportez :

- > Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- > Un justificatif récent (- de 3 mois) de votre domicile à vos nom et prénom
- > Pour les enfants majeurs hébergés chez leurs parents, une attestation parentale
- > Pour les majeurs hébergés chez un tiers, un justificatif de domicile de l'hébergeant, une attestation sur l'honneur de l'hébergeant et un document au nom de l'hébergé mentionnant l'adresse de l'hébergeant (bulletin de salaire, attestation d'assurance...)

• **Inscrivez-vous par correspondance**

Téléchargez le formulaire de demande sur le site de la ville :
www.clamart.fr - Rubrique «mairie pratique» et renvoyez-le complété avec les photocopies des justificatifs demandés à :
SERVICE ÉLECTIONS - Centre administratif
1/5 av. Jean Jaurès - 92140 CLAMART

• **Inscription en ligne**

Vous pouvez vous inscrire via mon-service-public.fr

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique »

RENSEIGNEMENTS : 01 46 62 35 47 – www.clamart.fr



mairie de
Clamart